



## MINISTÈRE DES ARMÉES



Brest, le **10 mai 2019**

N° **0-14233-2019** CECLANT/OPS/P-TN/NP

### **ZONE MARITIME ATLANTIQUE**

CECLANT « Opérations »

*Plateau « Territoire National »  
Informations nautiques*

### **RÉCAPITULATIF MENSUEL DES AVIS AUX NAVIGATEURS en vigueur au 07 mai 2019**

(Dernier avis émis le 07 mai 2019)

Les destinataires sont priés de bien vouloir prévenir **le bureau « INFORMATIONS NAUTIQUES »** de toute modification qu'ils pourraient apporter à ce récapitulatif.

**Premier maître NAVIT Matthieu Heriveau**

**Premier maître OPS Sylvain Hornoy**

**Tél : 02 98 22 06 19**

**Fax : 02 98 37 76 58**

[combrest.infonaut@premar-atlantique.gouv.fr](mailto:combrest.infonaut@premar-atlantique.gouv.fr) (Internet)

Le capitaine de frégate ®Marc Guégan  
chef du plateau « Territoire National » par suppléance,  
***Signé : Marc Guégan***

**Avis aux Navigateurs annulés au cours du mois d'avril**

**2013** : 117 -

**2014** : 017 – 115 – 139 – 157 – 206 – 246 – 248 – 249 – 287 – 294 – 312 – 328 – 334 – 340 – 342

**2015** : 019 – 123

**2016** : 363 – 395 – 399

**2017** : 005 – 006 – 072 – 078 – 344

**2018** : 002 – 099 – 100 – 107 – 124 – 208 – 266 – 270 – 273 – 274 – 275 – 276 – 278 – 291 – 300 – 311 – 313 – 315 – 319 – 320

**2019** : 007 – 019 – 020 – 021 – 022 – 029 – 032 – 045 – 047 – 048 – 051 – 052 – 053 – 055 – 062 – 068 – 069 – 071 – 072 – 073 – 082 – 083 – 095 – 106 – 110 – 113 – 114 – 115 – 118 – 119 – 129 – 131 – 135 – 140

**L'information nautique urgente locale et côtière classée par zone et  
les avis aux navigateurs classés par département  
sont consultables sur le site <http://premar-atlantique.gouv.fr/>**

## ILLE-ET-VILAINE – 35

### Île de Cézembre

164/18	<p style="text-align: center;">12 juin 2018</p> <p>Remplace AVURNAV local Brest 3028 du 23 mai 2018</p>	<p><b>Ille-et-Vilaine – île Cézembre</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que la préfecture maritime de l'Atlantique a fixé l'arrêté numéro 2018/37 règlementant les activités maritimes autour de l'île de Cézembre.</p> <p>La circulation et le mouillage de tous navires, embarcations et engins flottants, à moteur ou non, ainsi que toute activité de pêche ou subaquatique sont interdits autour de l'île de Cézembre dans une bande d'environ 100 m de large délimitée par les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 48-40.530N - 002-04.685W ;</li> <li>- 48-40.725N - 002-04.451W ;</li> <li>- 48-40.817N - 002-04.085W ;</li> <li>- 48-40.641N - 002-03.989W ;</li> <li>- 48-40.585N - 002-04.012W ;</li> <li>- 48-40.448N - 002-04.365W ;</li> <li>- 48-40.451N - 002-04.560W.</li> </ul> <p>Une zone d'accès maritime à l'île est délimitée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limite Ouest : un alignement passant par deux amers constitués par des panneaux de forme carrée d'un mètre de côté, de couleur rouge, bordés d'un liseré blanc de dix centimètres de large ;</li> <li>- Limite Est : un alignement passant par deux amers constitués par des panneaux de forme circulaire d'un mètre de diamètre, de couleur rouge, bordés d'un liseré blanc de dix centimètres de large.</li> </ul> <p>L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site de la préfecture maritime à l'adresse : <a href="http://www.premar-atlantique.gouv.fr">www.premar-atlantique.gouv.fr</a></p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
--------	---	---	---

### Saint-Malo

058/17	7 mars 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1234 du 14 février 2017	<b>Ille-et-Vilaine – Saint-Malo – abords plage du Sillon</b> Le voilier <i>Criquet II</i> , longueur 6,8 m, est signalé coulé à la position 48-39.70N – 002-01.20W le 141641 UTC FEV 2017. La mâture dépasse de l'eau à marée basse. Cette position est balisée par une bouée blanche. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
371/17	28 novembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5184 du 14 novembre 2017	<b>Ille-et-Vilaine – abords de Saint-Malo – La Rance</b> Les cônes de signalisation indiquant le sens de fonctionnement des groupes de production du barrage de la Rance sont en avarie.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
236/18	27 août 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3609 du 12 août 2018	<b>Ille-et-Vilaine – baie de Saint-Malo</b> Signalons le 121900 UTC aug 18, voilier de type Forban coulé à la position : 48-38.036N - 002-01.337W. Non balisé en surface. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
145/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1668 Du 19 avril 2019	<b>Ille et vilaine – port de St Malo – anse de Solidor</b> Voilier Orlika coulé. longueur 6m coque bleue et blanche présentant une voie d'eau sur le flanc. Ammarré par un bout de 100m au quai de St Malo. Mat métallique émergeant à marée haute. Psn : 48 38.05N – 002 01.3W	<b>Fin de validité</b> indéterminée

### La Rance

097/18	27 mars 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1463 du 8 mars 2018	<b>Ille-et-Vilaine – cours de la Rance</b> La première balise bâbord d'accès à la cale de la Richardais est signalée disparue. La balise est à demi immergée et peut représenter un danger pour la navigation. Position (WGS84) : 48-36.393N - 002-01.382W.	<b>Fin de validité</b> 9 septembre 2019
112/18	24 avril 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1499 du 13 mars 2018	<b>Ille-et-Vilaine – cours de la Rance</b> Une bouée polyester latérale a été mouillée en lieu et place de la première balise bâbord du chenal de la Richardais disparue. Position (WGS84) : 48-36.382N - 002-01.381W.	<b>Fin de validité</b> 20 octobre 2019
305/18	27 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5210 du 10 novembre 2018	<b>Ille-et Vilaine – cours de la Rance</b> Les navigateurs sont informés que la balise <i>Le Chaudron</i> est signalée disparue. Position (WGS84) : 48-34.241N - 001-59.120W. La plus grande prudence est recommandée.	<b>Fin de validité</b> 03 mai 2020
309/18	4 décembre 2018 remplace AVURNAV local Brest 5224 du 13 novembre 2018	<b>Ille et Vilaine – cours de la rance</b> Une bouée bâbord provisoire a été mouillée en remplacement de la balise <i>Le Chaudron</i> signalée disparue. Position (WGS 84) : 48-34.237N - 001-59.143W.	<b>Fin de validité</b> 03 mai 2020

025/19	29 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1032 du 8 janvier 2019	<b>Ille-et-Vilaine – la Rance – le Chevret</b> Les navigateurs sont informés que des travaux sous-marins et en surface sur le doublement d'une canalisation d'eau potable seront conduits à partir du 8 janvier 2019 entre l'anse Gauthier à Minihic sur Rance, l'île Chevret et l'anse de Saint-Hélier à Saint-Jouan des Guérets.  Une vigilance accrue est demandée et une vitesse réduite est conseillée aux abords de la zone de travaux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
120/19	23 avril 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1588 du 8 avril 2019	<b>Ille-et-Vilaine – Cours de la Rance</b> La balise numéro 5 de l'accès sud de l'écluse de l'usine marémotrice a été retirée pour entretien.  Une bouée provisoire latérale tribord a été mouillée en lieu et place de la balise.  Position : 48-36.974N - 002-01.689W.	<b>Fin de validité</b> 03 mai 2020

### Saint-Briac

022/17	31 janvier 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1061 du 13 janvier 2017	<b>Ille-et-Vilaine – Saint-Briac – platier des Lardières</b> Les navigateurs sont informés que la balise <i>Les Lardières</i> a disparu.  Position : 48-38.828N – 002-08.010W.	<b>Fin de validité</b> 2 juillet 2019
121/17	25 avril 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1579 du 7 avril 2017	<b>Ille-et-Vilaine - abords de Saint-Briac</b> Une bouée provisoire remplaçant la balise disparue <i>Les Lardières</i> a été mouillée à la position 48-38.814N, 002-07.975W.	<b>Fin de validité</b> 4 octobre 2019

## CÔTES D'ARMOR – 22

### Île des Hebihens

189/17	21 juin 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1950 du 29 mai 2017	<b>Côtes d'Armor – plage des Hebihens</b> Signalons socle de corps-mort en béton (50 sur 70 cm) entouré de chaîne fer à béton dépassant latéralement de 15 cm, recouvert à marée haute et découvert à marée basse par fort coefficient.  Position (WGS 84) : 48-37.30N – 002-11.50W.  Représente un danger pour la navigation et la baignade.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
128/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1621 Du 12 avril 2019	<b>Côtes d'Armor – île des Hébihens</b> Afin d'interdire l'accès à l'île de la Colombière pendant la période estivale, un balisage de police a été mouillé. Il est composé de 9 bouées ballon de couleur jaune à environ 100 mètres autour de l'île.	<b>Fin de validité</b> 13 avril 2020

### Saint Cast

202/15	28 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3234 du 11 juillet 2015	<b>Côtes d'Armor- nord pointe de Saint-Cast</b> Une vedette de 5,70 m type Stinger SM E79009 est signalée coulée par 15 m de fond et pouvant représenter un danger pour la navigation.  Position : alentours du 48-39.22N – 002-14.45W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
011/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5445 du 29 décembre 2017	<b>Côtes d'Armor – sémaphore Saint-Cast</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Saint-Cast est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre.  Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
117/19	23 avril 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1532 du 1 <sup>er</sup> avril 2019	<b>Côtes d'Armor – Chenal du port de Saint-Cast</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un enrochement non signalé sur les cartes dans le chenal du port de Saint-Cast.  Position : 48-38.261N - 002-14.552W.  Peut représenter un danger à la navigation par grand coefficient de marée.  Annule AVINAV 075/19.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Pléneuf-Val-André

040/18	6 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1121 du 17 janvier 2018	<b>Côtes d'Armor – Pléneuf-Val-André</b> La bouée jaune provisoire qui balisait le socle de la balise de l'émissaire de port Piegu est signalée disparue. Position : 48-35.70N - 002-33.53W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
264/18	9 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3879 du 20 septembre 2018	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc – Pléneuf Val André</b> Les navigateurs sont informés que des instruments scientifiques sont mouillés à la position : 48-37.22N - 002-35.32W. Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords. La plus grande prudence est recommandée	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Baie de Saint-Brieuc

290/14	21 octobre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3623 du 7 octobre 2014	<b>Côtes d'Armor - baie de Saint-Brieuc</b> Signalons un gros bloc de roche aux abords de la position : 48-40.43N – 002-50.19W. Représente un risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
274/16	17 août 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3268 du 4 juillet 2016	<b>Casquets – baie de Saint-Brieuc – abords de Erquy – plage du val André</b> La balise de l'émissaire de port Piegu est signalée disparue. Position : 48-35.696N - 002 33.526W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
389/16	13 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5178 du 29 novembre 2016	<b>Côtes d'Armor - nord baie de Saint-Brieuc</b> Les navigateurs sont informés de la mise en place de deux LIDARS flottants à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2016 aux positions suivantes : - 48-53.32N - 002-33.63W ; - 48-49.80N - 002-31.73W. Les deux instruments de mesure seront amarrés à des corps-morts, et seront équipés d'un feu jaune à 5 éclats groupés d'une période de 20 secondes et d'une portée de 4 milles.	Fiche SHOM en cours
199/17	4 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3097 du 15 juin 2017	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc – Binic</b> Les navigateurs sont informés que quatre corps morts ont été mouillés aux positions suivantes : - 48-36.059N - 002-46.698W ; - 48-36.058N - 002-45.873W ; - 48-35.607N - 002-45.376W ; - 48-35.350N - 002-45.926W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
222/17	18 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3275 du 2 juillet 2017	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc – plateau des Hors</b> Signalons vedette <i>Orka</i> coulée le 2 juillet 2017 1215 UTC à proximité du plateau des Hors. Peut présenter un danger pour la navigation. Exercer une veille attentive à proximité du plateau.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
240/17	8 août 2017	<b>Côte d'Armor – baie de Saint-Brieuc – Binic</b>	<b>Fin de validité</b>

	Remplace AVURNAV local Brest 3414 du 25 juillet 2017	Trois bouées marques spéciales et une bouée cardinale Nord ont été mouillées à 2 milles nautiques dans l'Est du port de Binic.  La bouée cardinale Nord serait lumineuse au rythme scintillant continu.  Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence dans cette zone.	Indéterminée
362/17	31 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3970 du 12 octobre 2017	<b>Côte d'Armor – baie de Saint-Brieuc – Saint Quay Portrieux</b>  Signalons chalutier coulé à la position 48-38.84N - 002-46.30W au niveau du rocher de la Merdouze.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b>  Indéterminée
041/18	6 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1131 du 18 janvier 2018	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc</b>  Signalons le 181600 UTC JAN 18 un grément de voilier, un mât de 10 m, coulé à la position : 48-40.46N - 002-49.76W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b>  Indéterminée
130/18	9 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1766 du 17 avril 2018	<b>Côtes d'Armor – Nord baie de Saint-Brieuc</b>  Les navigateurs sont informés que la balise Nord du champ d'éolienne de la baie de Saint-Brieuc est signalée manquante.  Position : 48-49.560N - 002-28.308W.	<b>Fin de validité</b>  Indéterminée
168/18	19 juin 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3108 du 1 <sup>er</sup> juin 2018	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc</b>  Les navigateurs sont informés qu'une bouée météo de couleur jaune (8 m x 8 m – 162 m de chaîne) avec AIS (nom AIS : bouée F80 PARC) a été mouillée dans la zone éolienne baie de St Brieuc.  Position : 48-53.19N – 002-33.38W.	<b>Fin de validité</b>  Indéterminée
076/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1309 du 25 février 2019	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc</b>  Signalons le 251200z fev 19, drague perdue à la position : 48-44.70N - 002-41.073W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b>  Indéterminée
107/19	16 avril 2019 Remplace AVURNAV local BREST 1514 du 28 mars 2019	<b>Cotes d'Armor – baie de Saint-Brieuc</b>  Les navigateurs sont informés que la bouée Axys sera relevée de sa position par le navire <i>Duke of Normandy</i> à compter du jeudi 28 mars 2019.  Position : 48-53.316N - 002-33.633W.	<b>Fin de validité</b>  Indéterminée
143/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1644 Du 17 avril 2019	<b>Cotes d'Armor – baie de saint Brieuc – roches de Saint-Quay</b>  Signalons drague coulée à la position : 48-39.696N, 002-45.204W	<b>Fin de validité</b>  indéterminée



144/19	<p>07 mai 2019</p> <p>REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1649</p> <p>Du 17 avril 2019</p>	<p><b>Cotes d'Armor – baie de saint Briec</b></p> <p>Signalons un courantomètre posé par 22m de fond le 16 avril 2019, non balisé en surface, à la position (wgs84) : 48 40,281N – 002 43,898W.</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer et chaluter à proximité de ce point de mouillage.</p> <p>La plus grande prudence est recommandée.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>indéterminée</p>
--------	--	---	---

### Saint Quay Portrieux

037/18	6 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1011 du 3 janvier 2018	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc – Saint-Quay-Portrieux</b> La balise <i>Grandes Moulières de Saint-Quay</i> a disparu. Position (WGS84) : 48-39.760N - 002-49.901W. Une bouée cardinale nord a été mouillée provisoirement à la position 48-39.841N - 002-49.864W afin de remplacer l'espar disparu.	<b>Fin de validité</b> 14 août 2019
--------	---	---	--

### Paimpol

074/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1272 du 19 février 2019	<b>Côtes d'Armor – abords de Paimpol</b> La marque de jour de la balise <i>Port Lazo – chenal est – balise Ouest</i> est signalée manquante. Position : 48-46,113N - 002-57,473W.	<b>Fin de validité</b> 10 octobre 2019
098/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1447 du 19 mars 2019	<b>Côtes d'Armor – baie de Saint-Brieuc – Est Paimpol</b> Signalons drague à la coquille Saint-Jacques perdue non balisée en surface à la position : 48-47.32N - 002-45.80W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Bréhat

353/17	24 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3954 du 9 octobre 2017	<b>Côtes d'Armor – Paimpol – île de Bréhat</b> Les navigateurs sont informés que trois coffres ont été modifiés au plan d'ancrage du parc hydrolien. Les coffres sont implantés aux positions : - 48-54.774N - 002-53.563W ; - 48-54.587N - 002-53.714W ; - 48-54.424N - 002-53.386W. Cette zone représente un danger pour la navigation et la plus grande prudence est demandée à l'abord de cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
226/18	31 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3403 du 10 juillet 2018	<b>Côtes d'Armor – abords de l'île de Bréhat – balise Kaler</b> En vue de la réfection du socle en maçonnerie de la balise Kaler, des travaux de ferrailage d'une hauteur de 0.80 m vont être effectués sur la roche à proximité du moule. Il est demandé de naviguer avec prudence dans la zone. Position (WGS84) : 48-51.187N – 003-00.793W. Annuler ce MSG le 101500UTC AUG 2018.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
001/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5436 du 19 décembre 2018	<b>Côtes d'Armor – île de Bréhat</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Bréhat est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques de jour jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Le Jaudy

258/15	6 octobre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3627 du 15 septembre 2015	<b>Côtes d'Armor – embouchure du Jaudy – abords de la Petite Île</b> Les navigateurs sont informés qu'un voilier de 4,98 mètres a sombré sur les rochers à la position 48-52N – 003-11.9W. Le mât reste visible à marée haute.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Île d'Er

114/15	5 mai 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1615 du 15 avril 2015	<b>Côtes d'Armor – Île d'Er</b> Signalons chalutier <i>Alvilda</i> coulé au Nord de l'Île d'Er à la position : 48-53.715N – 003-11.697W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

### Perros-Guirec

038/18	6 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1013 du 3 janvier 2018	<b>Côtes d'Armor – abords de Perros-Guirec</b> La marque de jour de la balise <i>La Horaine</i> est manquante. Position (WGS84) : 48-49.894N - 003-27.244W.	<b>Fin de validité</b> 14 août 2019
--------	---	---	--

### Baie de Lannion

195/15	21 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3186 du 6 juillet 2015	<b>Côtes d'Armor - abords de Trébeurden</b> Signalons un marégraphe et un courantomètre mouillés à la position : 48-46.37N – 003-36.40W. Il est demandé aux usagers de ne pas mouiller ni chaluter à proximité de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminé
085/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1400 du 10 mars 2019	<b>Côtes-d'Armor – Trébeurden – plage de Toenno</b> Signalons le 101010z mar 19, ancien chalutier coque rouge en rupture de mouillage échoue sur les rochers de la plage de Toenno. Position 48-47.36N - 003-34.68W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## FINISTERE – 29

### Morlaix

049/17	28 février 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1201 du 9 février 2017	<b>Finistère – baie de Morlaix</b> Les navigateurs sont informés qu'un instrument scientifique a été mouillé à la position : 48-42.53N - 003-52.47W par 19 m de profondeur. Il est balisé en surface par une bouée cylindrique jaune marquée par une croix et un flash. 5 éclats jaunes groupés, période 20 secondes. Prudence conseillée autour de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
003/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5378 du 10 décembre 2018	<b>Finistère – baie de Morlaix – anse de Primel</b> Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise <i>Le Zamegues</i> est manquante. Position (wgs 84) : 48-43.013N - 003-49.669W. La plus grande prudence est recommandée.	<b>Fin de validité</b> 27 juillet 2019
077/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1266 du 18 février 2019	<b>Finistère – Plougasnou</b> Signalons vedette blanche de 4.40 m échouée sur rocher. Position : 48-43N - 003-47W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
108/19	16 avril 2019 Remplace AVURNAV local BREST 1412 du 14 mars 2019	<b>Finistère – baie de Morlaix – port du Dourduff</b> La marque de jour de la balise de la cale du port de Dourduff est signalée manquante. Position : 48-37.729N - 003-50.683W.	<b>Fin de validité</b> 28 avril 2019
121/19	23 avril 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1580 du 5 avril 2019	<b>Finistère – Baie de Morlaix – Carantec</b> Signalons le 051530Z AVR 19, voiture immergée balisée par un gros bidon blanc, près de l'île Callot, à la position : 48-40.65N - 003-55.47W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Île de Batz :

109/19	16 avril 2019 Remplace AVURNAV local BREST 1513 du 27 mars 2019	<b>Finistère – Sud-Ouest île de Batz</b> Les navigateurs sont informés qu'une bouée houlographe a été mouillée à la position : 48-43.700N - 004-04.300W. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

### Mogueriec :

146/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1667 Du 19 avril 2019	<b>Finistère – port de Mogueriec</b> Les feux antérieur (LF-LA 40220) et postérieur (LF-LA 40220) formant l'alignement à 162 (LF-LA 40221) ne sont plus synchronisés. PSN (WGS84) : 48-41.119N, 004-04.384W PSN (WGS84) : 48-41.352N, 004-04.492W	<b>Fin de validité</b> 30 mai 2019
--------	---	--	---------------------------------------

### Kerlouan – Brignogan

215/18	24 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3360 du 4 juillet 2018	<b>Finistère – De Cléder au large de Brignogan-plages</b> Les navigateurs sont informés que le navire <i>Vos Sweet</i> effectuera une campagne de reconnaissance de Cléder à Brignogan-Plages à compter du 6 juillet 2018.  L'arrêté de la préfecture maritime de Brest numéro 2018/043 interdit la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire et engin de plaisance, ainsi que la pratique de la pêche, de la baignade et de la plongée sous-marine à moins de 0.25 mille marin du navire lorsqu'il est en opération. L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site de la préfecture maritime à l'adresse : <a href="http://www.premar-atlantique.gouv.fr">www.premar-atlantique.gouv.fr</a>	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
004/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5407 du 14 décembre 2018	<b>Finistère – station de Kerlouan</b> Le feu à éclats du pylône de la station de Kerlouan situé au niveau 200 m secteur nord est éteint.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Aber Wrac'h

275/15	27 octobre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3850 du 10 octobre 2015	<b>Finistère – aber Wrac'h – plateau de la Malouine</b> Suite à la dislocation du voilier <i>Anne Véronique</i> (longueur 9 m), sa coque est signalée immergée à 1,50 m de profondeur à la position : 48-37.573N – 004-36.414W le 100745Z OCT 2015.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
283/16	30 août 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3439 du 4 août 2016	<b>Finistère – sortie de l'aber Wrac'h – sw Île de Wrac'h</b> Les navigateurs sont informés qu'un dériveur blanc et bleu coulé à la position : 48-38.706N – 004-34.851W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
196/18	3 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3220 du 14 juin 2018	<b>Finistère – Aber Wrac'h</b> Le coffre au nord du port de l'Aber Wrac'h est déradé de 21 m au Nord-Est de sa position initiale.  Position actuelle : 48-36.026N - 004-33.834W.  Pour des raisons de sécurité, le coffre est consigné.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Portsall

122/17	25 avril 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1580 du 8 avril 2017	<b>Finistère - Portsall</b> Signalons voilier de 14 m de long coulé. Position (WGS 84) : 48-39N - 004-47.2W.  Navire coulé par 80 m de fond, présente un risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
068/18	27 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1311 du 12 février 2018	<b>Finistère - Portsall</b> Les navigateurs sont informés que deux marégraphes ont été mouillés à la position : 48-33.77N - 004-42.77W.  Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## Abords d'Ouessant

266/15	13 octobre 2015 Remplace AVURNAV côtier Brest 351 du 11 juillet 2015	<p><b>Finistère - Atlantique - Ouessant</b></p> <p>Le N/O <i>Pourquoi Pas</i> a procédé au mouillage des dispositifs suivant le vendredi 10 juillet 2015 au large d'Ouessant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mouillage A : 1 courantomètre (mouillage fond) ;</li> <li>- mouillage B : 1 courantomètre (mouillage fond) ;</li> <li>- mouillage C : 1 courantomètre (mouillage fond) ;</li> <li>- mouillage D : 1 mouillage multi-capteurs (mouillage fond).</li> </ul> <p>Positions (en wgs84) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mouillage A : 48-37.0N – 005-00.0W ;</li> <li>- mouillage B : 48-39.0N – 005-14.0W ;</li> <li>- mouillage C : 48-28.6N – 005-09.9W ;</li> <li>- mouillage D : 47-44.4N – 005-04.7W.</li> </ul> <p>Les mouillages sont constitués de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 lest, 1 cage (1.50 m de haut) posée sur le fond et portant les capteurs.</li> </ul> <p>Les mouillages ne sont pas signalés en surface.</p> <p>Il est recommandé de ne pas mouiller et chaluter à proximité (1 mille).</p> <p>Prière de signaler tout incident au 02 56 31 21 94.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
272/15	20 octobre 2015 Remplace AVURNAV Brest 408 du 3 septembre 2015	<p><b>Finistère - Ouessant</b></p> <p>Signalons container coulé par 108 m de fond, représente un risque de croche.</p> <p>Position : 48-42.0N - 005-58.9W.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
026/18	23 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1052 du 7 janvier 2018	<p><b>Finistère - baie du Stiff - Porz An Dour</b></p> <p>Signalons voilier à coque blanche de 11,4 m de long échoué suite rupture de mouillage.</p> <p>Position estimée : 48-27.95N - 005-03.25W.</p> <p>Représente un danger pour la navigation.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
175/18	26 juin 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3135 du 5 juin 2018	<p><b>Finistère – Ouessant – sud DST</b></p> <p>Dans le cadre d'une campagne scientifique, un instrument de mesures a été mouillé à la position (WGS84) : 48-17.18N - 005-39.97W par 120 m de profondeur.</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller ou chaluter à proximité de la position indiquée.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
194/18	3 juillet 2018 Remplace AVURNAV Brest 315 du 5 juin 2018	<p><b>Finistère – Ouessant</b></p> <p>Instrument scientifique mouillé à la position : 48-17.18N - 005-39.97W, par 120 m de profondeur.</p> <p>Ne pas mouiller et ne pas chaluter à proximité de la position.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
296/18	13 novembre 2018 Remplace AVURNAV 510/18 du 26 septembre 2018	<p><b>Finistère – DST</b></p> <p>Trois marégraphes posés sur le fond le 26 septembre 2018, non balisé en surface aux positions (WGS84) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 48-32.471N - 005-27.815W par 114 m de profondeur ;</li> <li>- 48-37.065N - 005-08.877W par 113 m de profondeur ;</li> </ul>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>

		- 48-45.560N - 005-12.843W par 114 m de profondeur. Non dangereux pour la navigation. Ne pas pêcher, draguer et chaluter à proximité de ce point de mouillage.	
312/18	4 décembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5240 du 16 novembre 2018	<b>Finistère – nord DST Ouessant trafic</b> Les navigateurs sont informés que des containers sont signalés coulés à la position 49-07.80N - 005-07.00W. Représente un danger pour la pêche, risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
002/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5350 du 6 décembre 2018	<b>Finistère – sémaphore du Stiff</b> Le sémaphore du Stiff est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques nocturne jusqu'à nouvel ordre en raison de l'avarie de la colonne de feux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Anse de Bertheaume

026/19	29 janvier 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1033 du 08 janvier 2019	<b>Finistère – anse de Bert heaume – plage du Trez-Hir</b> La balise cardinale Est du Trez-Hir aux abords de Plougouvelin est penchée vers l'Est d'environ 40 degrés à la position (wgs 84) : 48-20.760N - 004-41.925W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> 18 juillet 2019
--------	---	--	---

### Mer d'Iroise

307/15	17 novembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3946 du 22 octobre 2015	<b>Finistère – mer d'Iroise</b> Les navigateurs sont informés que le N/O <i>Côtes de la Manche</i> a mouillé une bouée à la position : 48-14.017N – 005-07.933W le 220920Z OCT 2015. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
242/16	19 juillet 2016 Remplace AVURNAV Brest 098 du 28 février 2016	<b>Finistère Pazenn</b> Le navire de pêche <i>Pors Moguer</i> a largué son train de pêche composé d'un chalut, de deux panneaux divergents et de deux fois 500 m de câble à la position 47-43.405N – 006-50.820W suite à une croche sur un câble sous-marin.	<b>Fin de validité</b> Indéterminé
245/17	8 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3403 du 24 juillet 2017	<b>Finistère – Mer d'Iroise – Secteur Pierres Noires</b> Signalons le 232300Z JUL 17, la perte d'une bolinche de 320 m de long. Position (WGS 84) : 48-18.77N – 00456.69W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
078/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1269 du 19 février 2019	<b>Finistère – avant-goulet de Brest</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'une obstruction à la position : 48-18.1911N - 004-38.7728W. Risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

**Goulet, Rade et Port de Brest**

141/10	20 juillet 2010 Avis PHARBAL du 16 Juillet 2010	<b>Finistère – rade de Brest</b> La perche installée de la balise de Kerloziou pour matérialiser une sonde de mesure de salinité, est maintenue en place jusqu'à nouvel ordre.  Position (WGS 84) : 48-21.138N – 004-17.294W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
040/14	14 janvier 2014 Remplace AVIRADE Brest 402 du 6 décembre 2013	<b>Finistère – rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un câble partiellement désensouillé en rade de Brest aux alentours des points : - P 1 : 48-19.48N – 004-31.70W ; - P 2 : 48-19.49N – 004-31.67W.  Ce câble représente un danger à la navigation pour les pêcheurs.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
018/15	3 février 2015 Remplace AVIRADE 102 du 28 avril 2014	<b>Finistère - port de Commerce - digue Sud - partie Nord</b> Signalons immersion et dépôt sur le fond d'un tripode métallique au niveau du milieu de la digue Sud du port de Commerce de Brest (en partie nord).  Dimensions de la structure : longueur 28 m x largeur 30 m x hauteur 14.25 m.  Zone d'immersion comprise entre les points suivants (WGS84) : - P 1 : 48 22'41.187" N - 004 28'48.142" W ; - P 2 : 48 22'41.678" N - 004 28'45.255" W ; - P 3 : 48 22'42.689" N - 004 28'45.712" W ; - P 4 : 48 22'42.378" N - 004 28'48.599" W.  Signalisation : le tripode immergé est signalé par trois bouées radarisables de marques spéciales (une sur chaque sommet du tripode) et de deux mâts équipés d'un signal de marque spéciale avec feu aux caractéristiques suivantes : feu de couleur jaune.  Rythme du feu : éclat 0.5 s – espace-temps 1.5 s - éclat 0.5 s - espace-temps 1.5 s - éclat 0.5 s - espace-temps 5.5 s.  Les usagers sont invités à faire preuve de prudence aux abords de ces positions.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
314/15	17 novembre 2015 Remplace AVIRADE 323 du 9 octobre 2015	<b>Finistère - Rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'une obstruction à la position : 48-19.149N – 004-30.118W.  Risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
054/16	16 février 2016 Remplace AVIRADE 028 du 26 janvier 2016	<b>Finistère - Rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés que six cibles de fond seront mouillées jusqu'à nouvel avis dans le Sud-Est de la bouée Pénoupèle dans une zone délimitée par les points suivants : - 48-21.16N – 004-30.45W ; - 48-21.16N – 004-29.70W ; - 48-20.86N – 004-29.70W ; - 48-20.86N – 004-30.45W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée



394/16	20 décembre 2016 Remplace AVIRADE 329 du 16 novembre 2016	<b>Finistère - Rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés que des instruments scientifiques sont mouillés aux positions suivantes : - 48-22.74N - 004-27.04W ; - 48-23.22N - 004-25.75W ; - 48-22.49N - 004-26.83W ; - 48-22.45N - 004-25.93W ; - 48-22.51N - 004-28.75W ; - 48-19.59N - 004-27.69W.  Il est demandé la plus grande prudence aux abords de ces positions.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
016/17	17 janvier 2017 Remplace AVIRADE 361 du 6 décembre 2016	<b>Finistère – Rade de Brest</b> Signalons drague immergée non balisée en surface à la position : 48-19.20N - 004-29.36W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
178/17	6 juin 2017 Remplace AVIRADE Brest 147 du 22 mai 2017	<b>Finistère - Rade de Brest - port de commerce</b> Les navigateurs sont informés que des instruments de mesures ont été mouillés à la position : 48-22.815N - 004-26.722W.  L'ensemble est constitué de deux sondes couplées munies chacune d'un flotteur, le tout relié à une bouée orange de diamètre 30 cm.  Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
180/17	13 juin 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1848 du 17 mai 2017	<b>Finistère – partie sud rade de Brest</b> Le feu de la bouée de marque spéciale proche de la bouée <i>Pen-Ar-Vir</i> (LF-LA 43610) est éteint.  Position (WGS84) : 48-17.4N – 004-24.9W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
187/17	21 juin 2017 Remplace AVIRADE BREST 160 du 30 mai 2017	<b>Finistère - rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés que des instruments de mesures sont mouillés par 18 m de fond pour une durée de quatre ans à la position : 48-17.98N - 004-28.52W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
188/17	21 juin 2017 Remplace AVIRADE Brest 169 du 2 juin 2017	<b>Finistère - rade de Brest - port de Commerce</b> Les navigateurs sont informés que dans le cadre de l'aménagement du port de Commerce de Brest, des bouées marques spéciales ont été mouillées.  Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
366/17	14 novembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5081 du 27 octobre 2017	<b>Finistère - rade de Brest - École Navale</b> Le feu d'une des marques spéciales de délimitation de la zone de restriction de l'École Navale est éteint.  Position : 48-17.47N - 004-24.75W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminé
167/18	19 juin 2018 Remplace AVIRADE 135 du 23 mai 2018	<b>Finistère - rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés qu'une obstruction est reportée en zone RASCAS à la position : 48-18.13N - 004-24.49W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

207/18	18 juillet 2018 Remplace AVIRADE 160 du 15 juin 2018	<b>Finistère - rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés que deux bouées jaunes de diamètre 80 cm délimitant la zone de baignade de la plage du Moulin Blanc sont signalées disparues.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
240/18	4 septembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3632 du 16 août 2018	<b>Finistère – avant goulet de Brest – secteur coq Iroise</b> Signalons, le 161150 UTC AOU 18, bouée de couleur jaune, diamètre environ 60 cm, semi-immergée. Similaire à une bouée de balisage de course nautique à la position 48-19.036N, 004-43.775W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
306/18	27 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5184 du 6 novembre 2018	<b>Finistère - Port de commerce de Brest – accès Est</b> Le feu de la bouée R6 (LF-LA 43080) est éteint. PSN (WGS84) : 48-22.5N – 004-28.0W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
323/18	18 décembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5329 du 30 novembre 2018	<b>Finistère – Partie nord – Avant-goulet de Brest</b> La bouée <i>Charles Martel</i> (LF-LA 42310) est rétablie à une nouvelle position. Position : 48-18.935N - 004-41.884W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
023/19	9 janvier 2018 Remplace AVIRADE 362 du 4 décembre 2018	<b>Finistère – rade de Brest – abords Pointe de Pen-Ar-Vir</b> Signalons une ligne de mouillage sur le fond aux abords de la pointe de Pen-Ar-Vir à la position : 48-18.03N - 004-25.23W. Risque de croche pour la pêche et le mouillage.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
056/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1258 du 12 février 2019	<b>Finistère – rade de Brest – partie Sud – anse du Poulmic – École navale</b> Une bouée latérale tribord a été mouillée à la position (wgs84) 48-17.045N - 004-24.870W. Portée 1.5 milles nautiques, fréquence 1 éclat toutes les 2 secondes.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
070/19	21 mars 2019 Remplace AVIRADE 036 du 30 janvier 2019	<b>Finistère - rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés de la présence sur le fond des ancrages du coffre occasionnel à la position : 48-19.612N - 004-29.833W. Les usagers sont priés de ne pas déposer d'engins de pêche dans la zone, de ne pas mouiller et ni draguer dans un rayon de 200 mètres autour de la position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
126/19	23 avril 2019 Remplace AVIRADE Brest 098 du 4 avril 2019	<b>Finistère - Rade de Brest</b> Les navigateurs sont informés que dans le cadre du projet d'aménagement du quai hauturier 3 <sup>ème</sup> éperon situé dans le 5 <sup>ème</sup> bassin, un système de bouées jaune délimitera une zone d'interdiction à la navigation du 8 avril 2019 au 27 septembre 2019 : - Bal1 : 48-22.832N - 004-28.995W ; - Bal2 : 48-22.829N - 004-29.023W (lumineuse) ; - Bal3 : 48-22.836N - 004-29.047W ; - A1 : 48-22.856N - 004-29.040w ; - A2 : 48-22.858N - 004-29.005W.	<b>Fin de validité</b> 28 septembre 2019

		Les usagers sont priés de naviguer avec prudence à proximité de la zone.	
127/19	23 avril 2019 Remplace AVIRADE Brest 100 du 4 avril 2019	<b>Finistère - Rade de Brest - Zone Rascas</b> Les navigateurs sont informés que six cibles de fond seront mouillées sur le polygone Rascas du lundi 8 avril 2019 au vendredi 13 septembre 2019.	<b>Fin de validité</b> 14 septembre 2019

### Camaret sur mer

303/16	27 septembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3643 du 7 septembre 2016	<b>Finistère - Camaret - anse de Porz-Naye</b> Signalons découverte d'une épave en plusieurs morceaux anse de Porz-Naye, centrée sur la position :48-16.93N - 004-36.75W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Fiche SHOM en cours
314/18	11 décembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5264 du 21 novembre 2018	<b>Finistère – anse de Camaret</b> Les navigateurs sont informés de la présence de 2 obstructions aux positions suivantes : - 48-17.64N - 004-38.34W ; - 48-17.63N - 004-37.97W. Représente un danger pour la pêche, risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
321/18	18 décembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5316 du 29 novembre 2018	<b>Finistère – Anse de Camaret</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un câble de 24 mm de diamètre au nord du poste de mouillage 32 à la position : 48-17.451N - 004-35.271W. Risque de croche possible.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Baie de Douarnenez

180/14	15 avril 2014 Remplace AVURNAV local Brest 1613 du 2 avril 2014	<b>Finistère - port de Douarnenez</b> La balise de la cale d'accès à Port-Rhu est signalée disparue. Position : 48-05.844N – 004-20.126W.	<b>Fin de validité</b> 10 novembre 2019
204/15	28 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3247 du 15 juillet 2015	<b>Finistère - baie de Douarnenez - Morgat</b> La balise de marque latérale tribord d'entrée du port de Morgat (LF-LA 43840) a été modifiée. Le nouveau rythme du feu est de 1 éclat régulier toutes les 2,5 secondes (lumière pendant 0,5 seconde - obscurité pendant 2 secondes). Sa portée est inchangée et égale à 1,8 mille nautique. Sa nouvelle position (WGS84) est 48-13.570N – 004-29.790W.	<b>Fin de validité</b> Fiche SHOM en cours
205/15	28 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3248 du 15 juillet 2015	<b>Finistère - baie de Douarnenez - Morgat</b> Le feu de la bouée de marque latérale bâbord du port de Morgat (LF-LA43820) a été modifié. Son nouveau rythme est à scintillements continus en 1,2 seconde (lumière pendant 0,6 seconde - obscurité pendant 0,6 seconde) et sa portée est de 2,4 milles nautiques. Position (WGS84) : 48-13.570N – 004-29.663W.	<b>Fin de validité</b> Fiche SHOM en cours

059/17	7 mars 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1221 du 13 février 2017	<b>Finistère – baie de Douarnenez</b> Les navigateurs sont informés qu'un instrument scientifique a été mouillé à la position : 48-12.170N - 004-28.660W par 21 m de profondeur. Prudence conseillée autour de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
105/17	18 avril 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1523 du 31 mars 2017	<b>Finistère – sémaphore cap de la Chèvre</b> Les navigateurs sont informés que la colonne des feux du sémaphore du cap de la Chèvre est défectueuse. Il est impossible d'afficher les avis de grand frais.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
144/18	15 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1845 du 24 avril 2018	<b>Finistère - baie de Douarnenez - Douarnenez</b> Signalons le 241436Z AVR 18, voilier coulé balisé en surface par une bouée jaune et orange à la position :48-07.04N - 004-18.85W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
016/19	9 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5440 du 1 décembre 2018	<b>Finistère – nord de la baie de Douarnenez</b> Les navigateurs sont informés que des fausses mines de fond ont été mouillées dans la zone suivante : - 48-12.00N - 004-29.00W ; - 48-12.00N - 004-26.70W ; - 48-11.00N - 004-29.00W ; - 48-11.00N - 004-26.70W. Il est demandé de ne pas chaluter, mouiller et draguer aux abords de ces positions, risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## Île de Sein

325/14	9 décembre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3863 du 19 novembre 2014	<b>Finistère – Île de Sein</b> Un marégraphe a été mouillé le 17 novembre 2014 à la position suivante (WGS84) : 48-03.54N – 004-51.20W. Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'approcher ni chaluter à proximité de cet instrument.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
259/15	6 octobre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3685 du 19 septembre 2015	<b>Finistère - secteur ouest Chaussée de Sein</b> Une partie des appareils de pêche a été récupérée par le chalutier <i>Ar Voaladen</i> . Une partie du chalut serait restée au fond aux abords de la position : 48-01.96N – 005-30.08W suite à une croche avec une épave. Présente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
129/18	9 mai 2018 Remplace AVURNAV Brest 214/18 du 20 avril 2018	<b>Finistère</b> Instruments scientifiques mouillés et balisés en surface à la position : 47-44.974N - 005-45.016W. Large tour demandé.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

292/18	6 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5057 du 16 octobre 2018	<b>Finistère - Sud-Ouest de la Chaussée de Sein</b> Signalons le 130900Z OCT 18, secteur Sud-Ouest de la Chaussée de Sein, ancre et ligne de mouillage laissées au fond. Position : 48-01N - 005-04W. Fonds de plus de 35 m avec risques de croche. La plus grande prudence est recommandée autour de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	---	--

### Pointe de Penmarc'h

080/15	31 mars 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1347 du 10 mars 2015	<b>Finistère – sémaphore de Penmarc'h</b> La colonne de feux du sémaphore de Penmarc'h est indisponible pour cause de maintenance.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
015/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5444 du 28 décembre 2017	<b>Finistère – sémaphore de Penmarch</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Penmarch est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Abords d'Audierne

228/14	30 juillet 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3047 du 18 juin 2014	<b>Finistère – baie d'Audierne</b> Signalons voilier coulé par 6 m de fond. Position : 48-01.5N – 004-41.4W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
177/18	26 juin 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3170 du 7 juin 2018	<b>Finistère – port d'Audierne</b> Les navigateurs sont informés de la présence de bouées sphériques jaunes marquant la remontée de fond du banc Ar Fezer en bordure est du chenal d'accès au port.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

146/16	12 avril 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1564 du 28 mars 2016	<b>Finistère – pointe Penmarc’h – le Guilvinec</b> Signalons aux navigateurs que la tourelle latérale bâbord <i>Rousse ar men du</i> est détruite. Position : 47-47.318N – 004-17.470W. Une bouée provisoire de caractère latéral bâbord a été mouillée à la position : 47-47.278N – 4-17.505W en remplacement de la balise détruite.	<b>Fin de validité</b> 18 avril 2020
216/17	11 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3196 du 23 juin 2017	<b>Finistère – le Guilvinec</b> Signalons une bouée jaune avec croix de Saint-André crochée par le fond et semi immergée à la position : 47-46.81N - 004-16.19W. Seule la croix de Saint-André est visible à marée haute. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
254/18	2 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3827 du 13 septembre 2018	<b>Finistère – abords le Guilvinec</b> La marque de jour de la tourelle <i>Ar Men Du</i> est signalée manquante, construction de la tourelle en cours, la partie visible à pleine mer est d’environ 50 cm. Représente un danger pour la navigation. Il est demandé aux usagers de naviguer avec prudence dans la zone. Position : 47-47.318N - 004-17.470W.	<b>Fin de validité</b> 18 avril 2020

### Lesconil

089/14	25 février 2014 Remplace AVURNAV local Brest 1216 du 4 février 2014	<b>Finistère - port de Lesconil</b> Trois blocs de béton de la digue sud du port de Lesconil engagent le chenal d'accès au port. Position estimée des obstructions : entrée du chenal entre les deux feux des musoirs. La cote du chenal est estimée à 1 m.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
054/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1232 du 12 février 2019	<b>Finistère – Lesconil – Sud des Bleds</b> La bouée de caractère marque spéciale <i>Algo 5</i> est signalée disparue. Position initiale : 47-46.570N - 004-10.61W.	<b>Fin de validité</b> 21 septembre 2019

### Loctudy

373/16	22 novembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5041 du 3 novembre 2016	<b>Finistère – Loctudy</b> Le feu de la bouée <i>Karek Croisic</i> (LF-LA 45920) est en portée réduite de 3.7 milles à 1.6 milles. Position (WGS84) : 47-50.188N – 004-09.495W.	<b>Fin de validité</b> 6 juin 2019
--------	--	---	---------------------------------------

### Îles de Glénan

299/15	10 novembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3944 du 22 octobre 2015	<b>Finistère – l'Île aux Moutons – Abords Sud-Ouest bouée rouge de Glénan</b> Le navire de pêche <i>WIL – FAB 2</i> (longueur : 8 m) est signalé coulé à la position 47-44.8N – 004-07.1W le 220649Z OCT 2015. Représente un risque de croche pour les navires de pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
176/18	26 juin 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3141 du 6 juin 2018	<b>Finistère – les Glénan – île de Penfret</b> Signalons barge de 4,60 m coulée à la position :47-42.8N - 003-57.1W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Port La Forêt

147/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1640 Du 16 avril 2019	<b>Finistère – port La Forêt</b> Les navigateurs sont informés que 3 bouées marques spéciales ont été mises en place afin de matérialiser l'ancien ponton. 2 bouées vertes équipées d'une flash light ont été mouillées pour sécuriser et délimiter la zone d'attente des corps-morts en attente qui empiète le chenal d'accès. Bouées jaune marque spéciale 1 : 47 53 895 N – 3 58 613 W 2 : 47 53 855 N – 3 58 597 W 3 : 47 53 817 N – 3 58 588 W Marques verte avec flash light 1 : 47 53 823 N – 3 58 538 W 2 : 47 53 762 N – 3 58 515 W Les usagers sont priés de naviguer avec prudence à l'entrée du port.	<b>Fin de validité</b> indéterminée
--------	---	--	--



## Baie de Concarneau

058/08	2 février 2008 Remplace AVURNAV local Brest 1170 du 1 <sup>er</sup> février 2008	<p><b>Finistère – abords de Beg Meil</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que la balise cardinal Est <i>Laouen Pod</i> est cassée et son voyant de marque de jour a disparu.</p> <p>Position initiale de la balise <i>Laouen Pod</i> (WGS 84) : 47-51.234N – 003-58.05W.</p> <p>Il ne reste qu'une courte tige métallique, sans indication colorimétrique, pouvant représenter un danger pour la navigation, surtout à marée haute. Une bouée provisoire passive cardinal Est a été mouillée à la position suivante (WGS 84) : 47-51.237N – 003-57.767W.</p> <p>Les navigateurs sont priés de naviguer avec la plus grande prudence aux alentours de cette position.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>1<sup>er</sup> février 2020</p>
2/16	13 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5172 du 25 novembre 2016	<p><b>Finistère - baie de Concarneau</b></p> <p>Signalons bouée du SIVOM type bicône jaune à demi-immersée et à peine visible en baie de Concarneau au Sud de l'entrée du chenal de Concarneau.</p> <p>Position (WGS84) : 47-51.004N – 003-55.668W.</p> <p>La bouée présente un danger pour la navigation.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
062/17	7 mars 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1236 du 15 février 2017	<p><b>Finistère – secteur Concarneau – Ouest de la pointe de Trevignon</b></p> <p>Les navigateurs sont informés qu'un instrument scientifique a été mouillé par 29 m de fond à la position : 47-48.05N - 003-54.75W.</p> <p>Prudence conseillée autour de cette position.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
110/18	18 avril 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1522 du 16 mars 2018	<p><b>Finistère – port de Concarneau</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que la tourelle latérale bâbord numéro 4 est endommagée, elle est penchée et représente un danger pour la navigation.</p> <p>Position : 47-52.318N - 003-54.718W.</p> <p>Il est demandé aux usagers de naviguer avec prudence et de s'écarter de la position de la balise.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>14 octobre 2019</p>

## Trévignon

242/17	8 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3393 du 21 juillet 2017	<p><b>Finistère – Trévignon</b></p> <p>Les navigateurs sont informés qu'une vedette de 6,40 m est coulée à la position : 47-47.45N – 003-51.511W.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
--------	---	---	---

### Rivière de l'Aven

243/17	8 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3398 du 22 juillet 2017	<b>Finistère – Embouchure de l'Aven</b> Signalons voilier <i>Lorient express</i> longueur 10 m échoué. Position (WGS84) : 47-48.019N – 003-44.07W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Port Manech :

227/18	31 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3413 du 11 juillet 2018	<b>Finistère – port Manech</b> Signalons voilier de longueur 9,35 m coulé par 12 m de fond à la position : 47-46.89N - 003-43.59W. Représente un danger à la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Port de Doëlan

268/15	13 octobre 2015 Remplace AVURNAV côtier Brest 360 du 17 juillet 2015	<b>Finistère - Yeu</b> Le N/O <i>Pourquoi Pas</i> a procédé au mouillage des dispositifs suivants le vendredi 17 juillet 2015 : - mouillage A : 1 mouillage multi-capteurs (mouillage fond) ; - mouillage B : 1 courantomètre (mouillage fond). Position (WGS84) : - mouillage A : 48-20.8N – 005-15.7W ; - mouillage B : 46-56.2N – 003-11.4W. Les mouillages sont constitués de la manière suivante : - 1 lest ; - 1 cage (1,50 mètres de haut) posée sur le fond et portant les capteurs. Les mouillages ne sont pas signalés en surface. Il est recommandé de ne pas mouiller et chaluter à proximité (1 mille). Prière de signaler tout incident au 02 56 31 21 94.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Au large du Finistère

096/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV Brest 059/19 du 5 février 2019	<b>Yeu</b> Obstructions sous-marines dans la zone suivante : - 46-40.15N - 004-46.27W ; - 46-48.01N - 004-57.21W ; - 46-55.31N - 004-46.02W ; - 46-47.45N - 004-35.06W. Ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans la zone jusqu'à nouvel ordre.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
097/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV Brest 063/19 du 7 février 2019	<b>Ouessant</b> Le navire de pêche <i>Cap Fréhel</i> a perdu son chalut à la position : 49-37.9N - 004-30.7W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## MORBIHAN – 56

### Cours de la Laïta

287/18	30 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5006 du 10 octobre 2018	<b>Finistère – cours de la Laïta</b> La balise cap Lagoutte signalée disparue est remplacée provisoirement par une bouée sphérique rouge diamètre : 30 cm. PSN : 47-46.252N - 003-31.836W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Guidel

134/15	19 mai 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1686 du 27 avril 2015	<b>Morbihan – port de Guidel-Plages</b> Les navigateurs sont informés qu'un rideau de palplanches submersible à manœuvres est mis en place pour l'extension du port ; il est matérialisé par huit balises de marque spéciale. Le franchissement entre les balises est formellement interdit. Des balises bâbord et tribord sont installées pour marquer l'entrée du port. Les usagers de la voie d'eau sont invités à prêter une attention particulière au voisinage du port de plaisance.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
240/15	15 septembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3501 du 26 août 2015	<b>Morbihan – Cours de la Laïta – accès au port de Guidel</b> Les navigateurs sont informés de l'implantation de neuf balises et espars, modifiant la signalisation maritime de l'accès au port de Guidel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- marque spéciale numéro 2 : position 47-46.331N – 003-31.818W ;</li> <li>- balise bâbord : position 47-46.311N – 003-31.805W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 1 : position 47-46.321N – 003-31.812W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 7 : position 47-46.382N – 003-31.801W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 8 : position 47-46.389N – 003-31.789W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 6 : position 47-46.373N – 003-31.811W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 4 : position 47-46.353N – 003-31.821W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 5 : position 47-46.363N – 003-31.818W ;</li> <li>- marque spéciale numéro 3 : position 47-46.342N – 003-31.821W.</li> </ul>	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
092/19	2 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1431 du 15 mars 2019	<b>Morbihan – Guidel Plages</b> Les navigateurs sont informés que des travaux de renforcement du môle du port de Guidel-Plages vont débuter le 18 mars et dureront jusqu'à fin mai 2019. Le port de Guidel-Plages, le port Pouldu Laïta et les mouillages restent accessibles aux navigateurs durant cette période de travaux. Les usagers de la voie d'eau sont invités à prêter une attention particulière au voisinage de ce chantier.	<b>Fin de validité</b> 1 <sup>er</sup> juin 2019

## Lorient

081/13	2 avril 2013 Remplace AVURNAV local Brest 1558 du 21 mars 2013	<b>Morbihan – Ouest Lorient</b> Une balise AIS a été installée à titre expérimental sur feu de Lomener de l'anse de Stole (LF-LA 53020). Numéro MMSI : 99 227 1011. Position (WGS 84) : 47-42.300N – 003-25.547W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
210/18	18 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3325 du 27 juin 2018	<b>Morbihan – chenal de Lorient</b> Signalons le 271511UTC JUN 18 une tige de bois, longueur 5 m et de diamètre 4 cm, prise dans des filets et dépassant en surface de 20 cm à l'entrée de la passe de l'Ouest du port de Lorient à la position : 47-40.130N - 003-26.345W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
233/18	7 août 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3500 du 24 juillet 2018	<b>Morbihan - entrée rade de Lorient</b> Signalons annexe blanche semi immergée au mouillage. Longueur : 1,50 m. PSN : 47-42.13N - 003-22.4W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
282/18	23 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3958 du 2 octobre 2018	<b>Morbihan – rade de Lorient</b> Les navigateurs sont informés que le navire <i>Spadassin</i> procèdera à des travaux de sécurisation autour de l'épave <i>Dévastation</i> aux abords de la plage de Thoulars à partir du jeudi 4 octobre 2018 pour une durée indéterminée. Position : zone de rayon de 100 m centre sur le point 47-42.346N - 003-22.722W. Il est demandé d'assurer la plus grande vigilance aux abords des travaux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
057/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1259 du 15 février 2019	<b>Iroise – Lorient – le Scorff</b> Les navigateurs sont informés qu'un voilier est coulé dans le Scorff au niveau du secteur de la ville en bois, seule l'extrémité de son mat émerge. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## Port Louis

288/14	14 octobre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3453 du 11 septembre 2014	<b>Morbihan - rade de Lorient - Port Louis</b> Les navigateurs sont informés que la balise de la cale de Port-Louis ayant disparu, une petite bouée latérale tribord a été mouillée provisoirement à 10 m dans l'Ouest de la balise disparue dans l'axe de la cale. Position (WGS84) : 47-42.757N – 003-21.441W.	<b>Fin de validité</b> 12 avril 2020
175/15	23 juin 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1969 du 6 juin 2015	<b>Morbihan - rade de Lorient - rade de Port-Louis</b> Les navigateurs sont informés qu'une vedette de plaisance de 3.5 m est coulée et disloquée et peut présenter un danger à la navigation. Position : 47-43.16N – 003-21.69W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## Gâvres

083/13	2 avril 2013 Remplace AVURNAV local Brest 1560 du 21 mars 2013	<b>Morbihan – Lorient – baie de Locmalo – BAN Gâvres</b> Une balise AIS a été installée à titre expérimental sur le feu directionnel antérieur <i>Les Sœurs</i> de l’alignement au 057 (LF-LA 53440 ou LF-LA 54150). Numéro MMSI : 99 227 1010. Position (WGS84) : 47-42.132N – 003-21.834W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
004/18	2 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5320 du 5 décembre 2017	<b>Morbihan - petite mer de Gâvres</b> Signalons trois corps-morts semi-immérgés représentant un danger pour la navigation à la position 47-42.18N - 003-20.93W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

**Etel :**

079/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1282 du 20 février 2019	<b>Morbihan – ria d’Etel – abords de la pointe de saint-germain</b> Les navigateurs sont informés de deux bacs type « bacs ostréicoles » signalés : <ul style="list-style-type: none"><li>- un coulé à la position approximative : 47-38.93N, 003-12.43W ; dimensions : 2 mètres sur 2 mètres, hauteur 1 mètre, couleur rouge ;</li><li>- un à la dérive en ria d’Etel : pas de position connue ; dimensions : 2 mètres sur 2 mètres, hauteur 1 mètre, couleur grise.</li></ul> Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
080/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1336 du 28 février 2019	<b>Morbihan – ria d’Etel – port Niscop</b> Les navigateurs sont informés qu’une hydrolienne et un câble électrique sous-marin ont été installés aux abords de port Niscop. L’hydrolienne sera immergée jusqu’au 30 avril 2019. Conformément à l’arrêté 2019/007 de la préfecture maritime de l’atlantique, la pêche aux arts dormants est interdite durant la période d’immersion de l’hydrolienne et dans la zone délimitée par Les points : <ul style="list-style-type: none"><li>- 47-40.380N - 003-12.067W ;</li><li>- 47-40.372N - 003-12.058W ;</li><li>- 47-40.340N - 003-12.122W ;</li><li>- 47-40.350N - 003-12.130W.</li></ul> L’intégralité de l’arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l’atlantique à l’adresse : <a href="http://www.premar-atlantique.gouv.fr">www.premar-atlantique.gouv.fr</a> Annuler ce MSG le 010000UTC MAY 19.	<b>Fiche SHOM</b> <b>en cours</b>
081/19	21 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1338 du 28 février 2019	<b>Morbihan – ria d’Etel – port Niscop</b> Les navigateurs sont informés que, conformément à l’arrêté 2019/007 de la préfecture maritime de l’atlantique, la pêche aux arts dormants est interdite de manière permanente dans la zone délimitée par les points : <ul style="list-style-type: none"><li>- 47-40.352N - 003-12.106W ;</li><li>- 47-40.342N - 003-12,116W ;</li><li>- 47-40.340N - 003-11.999W ;</li><li>- 47-40.333N - 003-11.974W ;</li><li>- 47-40.327N - 003-11.983W ;</li><li>- 47-40.334N - 003-11.999W ;</li><li>- 47-40.337N - 003-12.130W ;</li><li>- 47-40.353N - 003-12.117W.</li></ul> L’intégralité de l’arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l’atlantique à l’adresse : <a href="http://www.premar-atlantique.gouv.fr">www.premar-atlantique.gouv.fr</a>	<b>Fiche SHOM</b> <b>en cours</b>

### Erdeven

354/17	24 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3896 du 2 octobre 2017	<b>Morbihan – sud de la pointe d’Erdeven</b> Les navigateurs sont informés qu’à partir du 4 octobre 2017, la vedette <i>Esquina</i> effectuera des mesures géophysiques entre la plage de Kerhillio et le sud de la balise des Pierres Noires. Il est demandé aux navigateurs de ne pas gêner les manœuvres de la vedette et de prendre un large tour.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Champs de tir du Linés

355/17	24 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3918 du 5 octobre 2017	<b>Morbihan – zone de tir du Lines</b> Les navigateurs sont informés que le feu de la bouée de marque spéciale à la position 47-35.66N - 003-10.22W est signalé éteint. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
015/19	9 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5438 du 20 décembre 2018	<b>Morbihan – zone de tir du Linés</b> Les navigateurs sont informés que le feu de la bouée de marque spéciale à la position 47-37.462N - 003-20.097W est signalé éteint. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Groix

080/13	2 avril 2013 Remplace AVURNAV local Brest 1557 du 21 mars 2013	<b>Morbihan - Île de Groix</b> Une balise AIS a été installée à titre expérimental sur le phare de Pen Men (LF-LA 53200). Numéro MMSI : 99 227 1012. Position (WGS84) : 47-38.845N – 003-30.556W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
085/16	1 <sup>er</sup> mars 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1263 du 16 février 2016	<b>Morbihan - Ouest de l’Île de Groix</b> Les navigateurs sont informés que deux bouées ont été mouillées aux positions suivantes : - 47 40.00 N - 003 40.16 W ; - 47 40.00 N - 003 40.00 W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
382/16	6 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5115 du 17 novembre 2016	<b>Morbihan – abords Île de Groix</b> Les navigateurs sont informés que des instruments scientifiques sont mouillés aux positions suivantes : - 47-41.77N - 003-26.41W ; - 47-38.86N - 003-27.34W. Ces mouillages sont signalés en surface par des flotteurs. Il est demandé aux navigateurs la plus grande prudence autour de ces positions.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

393/16	13 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5167 du 28 novembre 2016	<b>Morbihan - abords Sud Île-de-Groix</b> Les navigateurs sont informés qu'un instrument de mesure sera mouillé à la position : 47-25.050 N - 003-41.533 W. Il sera balisé en surface par une bouée de marque spéciale avec un feu à éclats de couleur jaune d'une portée de 1 à 3 milles. Il est demandé aux usagers de s'écarter largement du dispositif.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
400/16	27 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5250 du 13 décembre 2016	<b>Morbihan - abords Sud Île-de-Groix</b> Les navigateurs sont informés que l'instrument de mesure mouillé à la position : 47-25.050N - 003-41.533W n'est plus balisé en surface. Il est demandé aux usagers de s'écarter largement du dispositif. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
014/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5439 du 28 décembre 2017	<b>Morbihan – sémaphore de Beg-Melen</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Beg-Melen est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
135/18	9 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1760 du 17 avril 2018	<b>Morbihan – île de Groix – pointe de Pen Men</b> Signalons le 170800Z AVR 18 un mât avec grand-voile (longueur 23 m) coulé à la position : 47-39N – 003-32W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
298/18	13 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5113 du 24 octobre 2018	<b>Morbihan – Abords Île de Groix</b> Les navigateurs sont informés qu'une bouée houlographique a été mouillée à la position suivante (WGS 84) : 47-34.967N – 003-31.289W. Il s'agit d'un dispositif constitué d'une bouée sphérique de 70 cm de diamètre, de couleur jaune, surmontée d'une antenne de 180 cm, équipée d'un fanion orange et d'un feu FL(5)Y.20S d'une portée d'un mille nautique. Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'approcher de cette bouée. La plus grande prudence est recommandée.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
005/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5339 du 3 décembre 2018	<b>Morbihan – abords île de Groix</b> Les navigateurs sont informés que des instruments scientifiques ont été mouillés aux positions suivantes : - 47-38.829N - 003-25.559W par 14 mètres de profondeur ; - 47-38.848N - 003-27.346W par 12 mètres de profondeur ; - 47-39.243N - 003-29.443W par 9 mètres de profondeur ; - 47-38.069N - 003-29.958W par 10 mètres de profondeur ; - 47-37.406N - 003-28.189W par 11 mètres de profondeur ; - 47-38.420N - 003-24.940W par 5 mètres de profondeur ; Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> 3 mai 2019



### Baie de Quiberon

237/14	12 août 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3230 du 26 juillet 2014	<b>Morbihan – abords Hoëdic</b> Signalons : ancre et chaîne de mouillage. Position : 47-20.65N – 002-52.96W – câble EDF Hoëdic.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
162/15	16 juin 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1910 du 30 mai 2015	<b>Morbihan – baie de Quiberon – Abords de Port Haliguen</b> Mât de voilier et moteur reposant sur le fond pouvant représenter un danger à la navigation. Secteur baie de Quiberon – Port Haliguen. Position : 47-29.424N – 003-06.370W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
182/15	7 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3075 du 19 juin 2015	<b>Morbihan – baie de Quiberon – la Trinité-sur-mer</b> Les navigateurs sont informés que, suite au changement de la source lumineuse, la portée du feu de guidage (LF-LA 49530) de la Trinité, peut être légèrement diminuée. Position (WGS84) : 47-35.003N – 003-00.980W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
211/15	12 août 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3254 du 16 juillet 2015	<b>Morbihan - baie de Quiberon - port Haliguen</b> Signalons, le 161005 UTC JUL 15, filière de casiers reposant sur le fond à la position : 47-30.4024N – 003-06.259W. Représente un danger à la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
234/15	8 septembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3485 du 20 août 2015	<b>Morbihan – chenal de la Teignouse – Quiberon</b> Signalons le 10 août 2015 un pare-battage de 60 cm blanc de forme allongée accroché à un bout de 17 m bloqué dans le fond. État pare-battage et bout : récent, pas d’inscription, marque bleue due à un frottement. Position : 47-27.122N – 003-02.623W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
195/17	27 juin 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3018 du 5 juin 2017	<b>Morbihan – abords de la Trinité-sur-mer</b> Signalons une annexe de couleur bleue (longueur 2 m) coulée à la position : 47-32.949N – 003-00.5W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

020/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5442 du 28 décembre 2017	<b>Morbihan – sémaphore de Saint-Julien</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Saint-Julien est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
216/18	24 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3383 du 5 juillet 2018	<b>Morbihan - Sud-Est baie de Quiberon – île Dumet</b> La bouée de marque spéciale numéro 5 balisant un des coins S-E des filières d'élevage de moules de l'île Dumet est déradée. PSN (WGS 84) initiale : 47-24.96N – 002-34.98W.	<b>Fin de validité</b> 12 février 2020
324/18	18 décembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5302 du 27 novembre 2018	<b>Morbihan – baie de Quiberon – Port Haliguen</b> Le feu de l'extrémité du brise-lames est (LF-LA 49380) sera modifié comme suit à compter du mercredi 27 novembre 2018 au soir : il sera déplacé de 16 mètres dans le Nord-Ouest, nouvelle position (wgs84) : 47-29.368N, 003-05.944W. La nouvelle dénomination du feu sera : feu bâbord de Port Haliguen. Le rythme sera de deux éclats groupés d'une durée de 1 seconde avec une période de 6 secondes (l=1sec/o=1sec/l=1sec/o=1sec t=6sec). La portée sera de 10 milles nautiques dans les secteurs blancs et de 7 milles nautiques dans le secteur rouge. Les angles des secteurs blancs et rouges restent inchangés.	<b>Fin de validité</b> Définitif
017/19	9 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5416 du 14 décembre 2018	<b>Morbihan – baie de Quiberon – port Haliguen</b> Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'entrée du port de port-Haliguen, feu de l'ancien brise-lames (LF-LA 49400) est modifié temporairement comme suit : - rythme : 3 éclats groupés d'une durée de 1S avec une période de 12S – (L=1S/O=1.5S/L=1S/O=1.5S/L=1S/O=6S T=12S) ; - portée lumineuse : 3 milles. Position : 47-29.298N - 003-05,974W.	<b>Etude SHOM en cours</b>
018/19	9 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5441 du 21 décembre 2018	<b>Morbihan – baie de Quiberon – port Haliguen</b> Le feu de l'extrémité du brise-lames Nord-Ouest (LF-LA 49390) est déplacé d'environ 40 mètres dans le Sud-Est à la position (WGS84) : 47 29,347 N – 003 05,987W. Nouvelle dénomination du feu : feu tribord de port Haliguen.	<b>Etude SHOM en cours</b>
033/19	5 février 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1069 du 16 janvier 2019	<b>Morbihan – Sud-Est baie de Quiberon – sud de la Vilaine</b> La bouée Nord cultures marines de l'île de Dumet (LF-LA 50010) est signalée hors de son poste. PSN (WGS84) : 47-25.903N - 002-36.033W.	<b>Fin de validité</b> 19 août 2019

086/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1372 du 06 mars 2019	<b>Morbihan – Baie de Quiberon – Port Haliguen</b> Les navigateurs sont informés que des travaux de réhabilitation et de modernisation de port-Haliguen sont en cours jusqu'à fin juin 2019. Les travaux nécessitent la présence de barges ancrées par câbles à l'intérieur du port et de conduites de refoulement de dragage. Les usagers sont invités à naviguer avec prudence durant la période des travaux et ne doivent pas se rapprocher des engins de chantier. Annuler ce msg le 010000utc jul 19	<b>Fin de validité</b> 01 juillet 2019
--------	---	---	---

### Carnac

244/17	8 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3399 du 22 juillet 2017	<b>Morbihan – Carnac</b> Signalons bouée de chenal tribord échouée grande plage de Carnac. Position : 47-34.18N – 003-04.13W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
381/17	19 décembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5284 du 30 novembre 2017	<b>Morbihan – baie de Quiberon – Carnac</b> La marque de jour de la bouée B de la concession conchylicole est signalée manquante. Position : 47-33.10N - 003-02.47W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Rivière d'Auray

290/17	5 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3554 du 12 août 2017	<b>Morbihan – rivière d'Auray</b> Signalons le 130915 UTC AOU 17, perche dépassant de 40 cm la surface de l'eau entre de la balise bâbord <i>Kerlevarec</i> et la pointe du Blair. Position : 47-35.29N - 002-56.42W. Présente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	---	--

### Golfe du Morbihan

089/15	7 avril 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1448 du 23 mars 2015	<b>Morbihan – Golfe du Morbihan – Larmor Baden – Île Berder</b> Les navigateurs sont informés qu'une brèche s'est ouverte dans la digue reliant Larmor Baden à l'Île Berder dans le golfe du Morbihan. Cette brèche peut représenter un danger pour la navigation. Par conséquent, les navigateurs doivent naviguer avec une extrême prudence dans ce secteur.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
136/15	26 mai 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1784 du 13 mai 2015	<b>Morbihan – Golfe du Morbihan</b> Signalons un voilier de 6,7 m marqué par deux bouées bleues. Coulé à la position : 47-34.40N – 002-48.00W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
230/15	8 septembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3377 du 5 août 2015	<b>Morbihan – Port Navalo</b> Signalons vedette <i>Ar Vag</i> de 5,74 m coulée à la position : 47-32.543N – 002-54.897W. Balisé par une bouée jaune. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
204/18	11 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3259 du 18 juin 2018	<b>Morbihan – golfe du Morbihan – Port Blanc</b> Signalons vedette <i>p'tite Annick</i> de longueur 5.50 m coulée sur son corps mort à la position : 47-36.29N - 002-51.64W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Vannes

348/15	22 décembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 5217 du 4 décembre 2015	<b>Morbihan - port de commerce de Vannes</b> Les navigateurs sont informés que suite aux travaux du passage inférieur de Kérino, la signalisation maritime à l'entrée du port de Vannes sera provisoirement modifiée à compter du mardi 8 décembre 2015. Les usagers devront naviguer avec prudence aux abords du chantier.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

## Belle-Île

329/14	9 décembre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3904 du 26 novembre 2014	<b>Morbihan – Sud-Est de Belle-Île</b> Les navigateurs sont informés que la bouée marque spéciale à la position : 47-09.540N – 003-01.584W est signalée disparue.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
082/15	31 mars 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1393 du 15 mars 2015	<b>Morbihan - abords de Belle-Île</b> Signalons une ancre avec 60 m de chaîne et 40 m de bout mouillée dans l'anse de Ster Ouen aux abords de la position : 47-22.15N – 003-15.15W.  L'ancre est balisée par une défense de couleur blanche avec comme inscription « neutron rapide ».	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
319/15	24 novembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 5064 du 9 novembre 2015	<b>Morbihan – Belle-Île - plage des Grands Sables</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un chalut mouillé à la position (WGS84) : 47-19.294N – 003-05.721W.  Le chalut est balisé en surface par une bouée blanche et représente un danger pour la navigation et la pratique de la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
140/16	5 avril 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1486 du 15 mars 2016	<b>Morbihan – Belle-Île</b> Les navigateurs sont informés que la bouée cardinale Est <i>Les Galères</i> est rendue lumineuse à titre provisoire.  La bouée a été remise dans ses marques et rééquipée de sa marque de jour.  Elle est équipée d'un feu blanc de rythme 3 scintillements groupes de période 10 secondes et d'une portée de 2 mn.  Position (WGS84) : 47 18.770 N – 003 02.760 W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
328/16	18 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3862 du 3 octobre 2016	<b>Morbihan - Belle-Île - abords sud et ouest</b> Le feu de la bouée d'exercice B1 est signalé éteint.  Position (WGS84) : 47-17.103N – 003-16.428W.	<b>Fin de validité</b> 8 mai 2019
379/16	29 novembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5069 du 9 novembre 2016	<b>Morbihan – Belle-Île</b> Signalons le 091104 UTC NOV 16, benne de ferraille (longueur 7.5 m, largeur 2.5 m et hauteur 2.5 m) coulée à la position : 47-22.191 N - 003-08.456 W.  Représente un danger pour la pratique de la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
384/16	6 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5143 du 22 novembre 2016	<b>Morbihan – Nord Belle-Île</b> Signalons chalut engagé avec bouées en surface dans benne de ferraille.  Position (WGS84) : 47-22.20N - 003-08.85W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

018/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5440 du 28 décembre 2017	<b>Morbihan – sémaphore du Talut</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore du Talut est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

006/18	2 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5413 du 19 décembre 2017	<b>Morbihan - Belle-Île - le palais</b> Signalons le 191435 UTC DEC 17, un chalut croche dans une benne de ferraille à la position 47-22.191N - 003-08.456W, balisée en surface par une bouée biconique blanche et jaune numérotée 23. Représente un danger pour la navigation et la pratique de la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

148/18	22 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1899 du 3 mai 2018	<b>Morbihan - Est des coureaux de Belle-Île</b> Signalons chalut croché par le fond non balisé en surface à la position : 47-19.022N - 003-02.629W. Représente un danger pour la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

153/18	29 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1917 du 9 mai 2018	<b>Morbihan – Belle Île</b> La benne de ferraille signalée dans les AVINAV 379/16 et 384/16 n'est plus balisée en surface par un pare-battage. La benne de ferraille est coulée à la position : 47-22.064N - 003-08.033W. Représente un danger.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

161/18	5 juin 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3003 du 18 mai 2018	<b>Morbihan– Belle-Île</b> La benne de ferraille signalée dans l'AVURNAV 1917 a été déplacée et balisée en surface par une bouée biconique jaune à la position : 47-21.257N - 003-09.014W. La benne affleure la surface par marée basse et représente un danger pour la navigation. Il est demandé aux usagers d'effectuer une veille attentive aux abords de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Île de Hoëdic

111/19	16 avril 2019 Remplace AVURNAV local BREST 1526 du 29 mars 2019	<b>Morbihan – presqu'île et baie de Quiberon – île de Hoëdic</b> Les navigateurs sont informés qu'un coffre d'amarrage cylindrique blanc en acier a été mouillé provisoirement à compter de ce jour à la position : 47-19.287N - 002-50.084W. Ce coffre restera en place pendant la durée des travaux de rénovation du phare des grands cardinaux pour une durée estimée à environ 4 mois.	<b>Fin de validité</b> 1 <sup>er</sup> août 2019
--------	--	--	---

### La Vilaine

221/15	26 août 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3267 du 17 juillet 2015	<b>Morbihan – embouchure de la Vilaine</b> Les navigateurs sont prévenus de la présence d'un flotteur métallique de couleur brunâtre et recouvert de coquillages (50 cm de diamètre) amarré par un bout à une bouée à environ 1.5 nq de l'entrée de la Vilaine et pouvant représenter un danger pour la navigation. Position : 47-29.1N – 002-32.5W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

## LOIRE ATLANTIQUE – 44

### Plateau du Four

397/16	20 décembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 5197 du 4 décembre 2016	<p><b>Loire Atlantique - abords du plateau du Four</b></p> <p>Suite à des mesures récentes sur le câble export du site SEM-REV, il a été mis en évidence que la profondeur d'ensouillage du câble est plus faible à six zones bien identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- zone 1 (sortie SEM-REV) : du 47-14.84N - 002-44.78W au 47-14.85N - 002-44.77W (longueur 10 m) ;</li> <li>- zone 2 (capella) : du 47-15.96N - 002-40.85W au 47-15.95N - 002-40.84W (longueur 14 m) ;</li> <li>- zone 3 (goue vas du four) : du 47-14.71N - 002-38.31W au 47-14.84N - 002-37.86W (longueur 619 m) ;</li> <li>- zone 4 (chenal nord - w) : du 47-15.64N - 002-35.40W au 47-15.65N - 002-35.39W (longueur 12 m) ;</li> <li>- zone 5 (chenal nord - est) : du 47-16.17N - 002-33.79W au 47-16.17N - 002-33.78W (longueur 11 m) ;</li> <li>- zone 6 (proche côte sauvage) : du 47-16.50N - 002-32.77W au 47-16.77N - 002-31.95W (longueur 1151 m).</li> </ul> <p>Il est demandé aux navigateurs d'assurer la plus grande vigilance aux abords de ces zones.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
--------	--	---	---

### Hoëdic

233/15	8 septembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3347 du 31 juillet 2015	<p><b>Loire Atlantique– Sud-Est Hoëdic – Ouest banc de Guérande</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que la bouée de marque spéciale à la position : 47-14.340N – 002-47.376W a été provisoirement déplacée de 130 m vers le Sud-Ouest à la position : 47-14.281N – 002-47.436W.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
--------	--	--	---

### Mesquer

115/16	22 mars 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1373 du 4 mars 2016	<p><b>Loire Atlantique - abords de Mesquer</b></p> <p>Les bouées suivantes sont signalées disparues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bouée N4 zone bouchots de pont Mahé, position : 47-25.610N – 002-27.700W ;</li> <li>- bouée N1 zone bouchots de Pont-Mahé, position : 47-26.580N – 002-28.670W ;</li> <li>- bouée N7 zone bouchots de Pont-Mahé, position : 47-25.940N – 002-28.750W ;</li> <li>- bouée N6 zone bouchots de Pont-Mahé, position : 47-25.690N – 002-28.560W ;</li> <li>- bouée N3 zone bouchots de Pont-Mahé, position : 47-26.060N – 002-27.890W ;</li> <li>- bouée N8 zone bouchots de Pont-Mahé, position : 47-26.160N – 002-28.960W ;</li> <li>- bouée N2 zone bouchots de pont Mahé, position : 47-26.300N – 002-28.310W.</li> </ul>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>20 juillet 2019</p>
--------	--	---	--

### Piriac

322/14	2 décembre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3857 du 18 novembre 2014	<b>Loire Atlantique – Piriac</b> Les navigateurs sont informés que la colonne des feux du sémaphore de Piriac n'est plus en mesure d'afficher les vents supérieurs ou égaux à 7 beauforts.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
281/17	23 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3456 du 2 août 2017	<b>Loire-Atlantique – Baie de Pont-Mahé</b> Signalons un dériveur 4.20 coque bleue et blanche coulé à la position : 47-26.30N - 002-27.90W. Le mât dépasse de l'eau. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
017/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5438 du 28 décembre 2017	<b>Loire-Atlantique – sémaphore de Piriac</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Piriac est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Guérande

268/14	7 octobre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3469 du 15 septembre 2014	<b>Loire Atlantique - banc de Guérande</b> Les navigateurs sont informés qu'un navire de pêche de 8 m de long est signalé coulé à la position (WGS84) : 47-14.493N – 002-44.084W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
126/18	2 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1752 du 16 avril 2018	<b>Loire-Atlantique – banc de Guérande – abords de Saint- Nazaire</b> Les navigateurs sont informés que des bouées scientifiques seront mouillées aux positions suivantes : - bouée météo océan : 47-08.7N – 002-38.2W ; - bouée de houle : 47-10.257N – 002-34.389W. La bouée de houle sera balisée par 1 bouée de marquage à la position suivante : M1 : 47-10.283N – 002-34.389W. Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
148/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1655 Du 18 avril 2019	<b>Loire-Atlantique – abords du Croisic – banc de Guérande</b> Les navigateurs sont informés que la V/O haliotis effectuera des travaux sous-marins le long du câble reliant le Croisic au site éolien SEMREV du 24 avril au 12 mai 2019. Il est demandé aux usagers de ne pas gêner les manœuvres du navire et de prendre un large tour. Annuler ce message le 130000utc may 19	13 mai 2019

### Le Croisic

206/15	28 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3237 du 12 juillet 2015	<b>Loire Atlantique - pointe du Croisic</b> Un bateau de plaisance (longueur : 4 m) est signalé brûlé et coulé à la position 47-17.200N – 002-34.110W le 121610Z JUL 2015.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	---	--



261/15	6 octobre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3688 du 20 septembre 2015	<b>Loire Atlantique - plateau du Four</b> Signalons filet semi-immergé et croché par le fond à la position : 47-18.244N – 00239.194W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Pornichet / La Baule

211/18	18 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3316 du 26 juin 2018	<b>Loire Atlantique – baie du Pouliguen – Les Evens</b> Signalons, le 261315 UTC JUN 18, épave de dériveur type 4.20 grée et semi immergée coque blanche – intérieur rouge à la position 47-14.82N - 002-23.40W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

### Saint Nazaire

255/18	2 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3678 du 24 août 2018	<b>Loire-Atlantique – port de St Nazaire</b> Les navigateurs sont informés que le haut-fond issu des résidus de dragage au droit du poste 5 du terminal à conteneurs se trouve réduit comme suit : - point le plus haut : sonde 12,3 m en 47-17.550611N - 002-09.548445W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
256/18	2 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3789 du 10 septembre 2018	<b>Loire-Atlantique – port de St Nazaire</b> Les navigateurs sont informés que le sas Est sera indisponible pour travaux jusqu'au 15 février 2019. L'entrée dans le sas Est est formellement interdite durant les travaux. Des batardeaux sont positionnés au niveau du radier et présentent un danger pour les navires.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
099/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1442 du 19 mars 2019	<b>Loire-Atlantique – port de Saint-Nazaire – sas Est</b> Les navigateurs sont informés que des travaux d'enlèvement de batardeaux sont en cours jusqu'à nouvel ordre et réalisés par des plongeurs de l'écluse est de Saint-Nazaire, côté aval. L'accostage et le stationnement sont interdits sur le ponton de l'écluse est et sur le quai de Kribi pendant toute la durée de ces travaux. Les navigateurs ne doivent pas approcher à moins de 50 m de l'entrée de l'écluse est. En raison de l'arrêt de la station de pompage liée à ces travaux, il n'y aura pas de sassage par l'écluse sud hors du créneau PM-2h00 à PM+2h00, de jour, tant que durent ces travaux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
100/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1443 du 19 mars 2019	<b>Loire-Atlantique – port de Saint-Nazaire – sas Est</b> Les navigateurs sont informés que l'indisponibilité du sas est est prolongée jusqu'à nouvel ordre. L'entrée dans le sas est est formellement interdite. Des batardeaux, en cours de démantèlement, sont positionnés au niveau du radier et présentent un danger pour les navires. Toutes les entrées et sorties se font par le sas sud selon les horaires suivants : - sas sortie : PM-2h00 / PM+1h30 ; - sas entrée : PM-1h30 / PM+2h00. Il est demandé de prévenir la capitainerie pour les sas d'entrée	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

		sur VHF 14 ou par téléphone au 02 40 00 45 89 ou 02 40 45 39 00, ceci pour mettre le sas au niveau de la marée.	
132/19	<p>30 avril 2019</p> <p>REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1606</p> <p>Du 10 avril 2019</p>	<p><b>Loire-Atlantique – port de St Nazaire</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que des travaux de dragage du bassin de Saint Nazaire débuteront le 11 avril à 08h00 pour une durée d'environ un mois.</p> <p>Drague <i>André Gendre</i> avec une colonne de dragage de 300 m en position variable et équipée d'un balisage, assistée par les engins Tadorne et Col Vert à l'intérieur du bassin.</p> <p>Un ponton refouleur sera ancré en Loire dans l'axe du vieux mole. Les sas de basse mer sont supprimés jusqu'à nouvel ordre. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence et de prendre toutes précautions utiles aux abords des engins.</p> <p>La drague veille VHF14, contacter la capitainerie pour tous renseignements complémentaires.</p> <p>Annuler ce message le 112359utc mai 2019</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>12 mai 2019</p>

### Accès à la Loire

015/09	27 janvier 2009 Remplace AVURNAV local Brest 1066 du 20 janvier 2009.	<b>Loire Atlantique - accès à la Loire</b> Les navigateurs sont informés de la perte de 6 maillons de chaîne de mouillage en position : 47-08.35N – 002-22.20W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
098/12	19 juin 2012 Remplace AVURNAV local Brest 1953 du 30 mai 2012	<b>Loire Atlantique - zone d'attente au mouillage</b> Les navigateurs sont informés que le navire <i>MUROS</i> a abandonné son ancre et 30 m de chaîne dans la zone d'attente au mouillage à la position : 47-07.83N – 002-24.17W.  Une bouée bleue signale cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
102/13	7 mai 2013 Remplace AVURNAV local Brest 1691 du 12 avril 2013	<b>Loire Atlantique – estuaire de la Loire – zone d'attente</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'une ligne de mouillage perdue dans la zone d'attente de Nantes / Saint-Nazaire.  Position : 47-07.63N – 002-23.29W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
032/14	14 janvier 2014 Remplace AVURNAV local Brest 1011 du 2 janvier 2014	<b>Loire Atlantique – estuaire de la Loire – zone de mouillage d'attente</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'une ancre perdue le jeudi 2 janvier 2014 par le navire <i>Maria M</i> dans la zone d'attente du grand port maritime de Nantes / Saint-Nazaire.  Position (WGS84) : 47-07.56N – 002-23.55W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
023/15	3 février 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1069 du 20 janvier 2015	<b>Loire Atlantique - estuaire de la Loire</b> Les navigateurs sont informés qu'à partir du 2 janvier 2015, une nouvelle zone de clapage est définie et appelée sous-zone n° 18. Cette sous-zone n° 18 est délimitée par les points suivants : - sommet n° 28 : 47-09.081N – 002-24.530W ; - sommet n° 29 : 47-09.344N – 002-24.807W ; - sommet n° 30 : 47-09.545N – 002-24.397W ; - sommet n° 31 : 47-09.283N – 002-24.119W.  Les navigateurs sont priés de prendre toutes précautions et de ne pas s'approcher à moins de 0.5 milles de cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
214/15	12 août 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3299 du 24 juillet 2015	<b>Loire Atlantique - grande rade de la Loire - sud du plateau de la Lambarde</b> Signalons le 24 juillet 2015 à 0410Z, chalutier 8,70 m coulé aux alentours de la position : 47-09N – 002-22W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
163/17	23 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1737 du 3 mai 2017	<b>Loire-Atlantique - estuaire de la Loire - chenal du sud</b> L' AIS du phare du Pilier (LF-LA 51200) est indisponible. Position (WGS 84) : 47-02.559N - 002-21.600W.	<b>Fin de validité</b> 6 décembre 2019

231/17	25 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3316 du 10 juillet 2017	<b>Loire Atlantique – estuaire de la Loire. Port de St Nazaire</b> Les navigateurs sont informés qu'un objet flottant (coffre de la colonne de dragage située devant les formes du chantier STX) se trouve entre deux eaux à la position : 47-17.224N - 002-10.520W.  Cet objet présentant un danger pour la navigation, les navigateurs sont priés de prendre toutes précautions aux abords de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
005/18	2 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5264 du 27 novembre 2017	<b>Loire-Atlantique – embouchure de la Loire – Saint-Brevin</b> La balise Sud-Ouest de la zone de bouchots à moules de Saint-Brevin est signalée tombée.  Position : 47-12.84N - 002-14.18W.	<b>Fin de validité</b> 3 juillet 2019
019/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5441 du 28 décembre 2017	<b>Loire-Atlantique – sémaphore de Chemoulin</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Chemoulin est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre.  Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
234/18	7 août 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3485 du 20 juillet 2018	<b>Loire Atlantique – estuaire de la Loire – passe des Charpentiers</b> Le feu de la bouée numéro 8 de la passe des Charpentiers est éteint.  Position (WGS84) : 47-12.7N – 002-16.8W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Cours de la Loire

030/12	27 mars 2012 Remplace AVURNAV local Brest 1418 du 12 mars 2012	<b>Loire Atlantique - cours de la Loire - entre Paimboeuf et Cordemais</b> Les navigateurs sont informés que l'implantation du prototype d'éolienne sur le site de Cranet est susceptible d'engendrer des interférences sur les radars des navires transitant dans la zone comprise entre Paimboeuf et Cordemais. Les navigateurs sont tenus de prendre toutes les précautions dans cette zone et d'informer « Loire ports contrôle » (VHF 14) en cas de perturbation électromagnétique constatée.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
353/16	2 novembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3948 du 17 octobre 2016	<b>Loire Atlantique - la Loire - Donges</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un bloc de béton constituant un danger isolé à l'amont de Donges 2, à environ 200 m au nord du chenal, à la position : 47-17.97N - 002-01.97W.  Ce danger a été signalé par un balisage provisoire constitué de deux bouées jaunes non lumineuses positionnées en : - 47-17.978N - 002-02.014W ; - 47-17.967N - 002-02.015W.  Les navigateurs sont priés de naviguer avec précaution dans cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

307/17	19 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3628 du 29 août 2017	<b>Loire Atlantique – la Loire – poste 1 de Cheviré</b> Les navigateurs sont informés que suite à l’avarie de la grue 5 du poste 1 de Cheviré, l’accostage est interdit à l’amont du bollard 4.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
377/17	12 décembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5277 du 28 novembre 2017	<b>Loire-Atlantique – la Loire – port de Montoir – terminal conteneurs</b> Les navigateurs sont informés que le haut-fond issu des résidus de dragage au droit du poste 5 du terminal à conteneurs se trouve réduit comme suit. Il reste une zone de trois points hauts isolés s’étalant sur 90 m de long et 10 m de large, à 130 m au nord de l’axe du chenal et 50 m au Sud de l’accore Nord : - point le plus haut : sonde 12 mètres en 47-17.5498N - 002-09.5498W ; - point aval : sonde 12,5 mètres en 47-17.5388N - 002-09.5782W ; - point amont : sonde 12,2 mètres en 47-17.5569N - 002-09.5346W.  Cette butte s’inscrit dans le polygone de 90 m de long et 10 m de large, dont les angles sont : - P1 sud-ouest : 47-17.5343N - 002-09.5806W ; - P2 sud-est : 47-17.5610N - 002-09.5209W ; - P3 nord-est : 47-17.5655N - 002-09.5253W ; - P4 nord-ouest : 47-17.5389N - 002-09.5850W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
302/18	21 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5135 du 27 octobre 2018	<b>Loire-Atlantique – la Loire – entre Nantes et Indret</b> Les navigateurs sont informés que le système d’affichage du sens de la navigation entre Indret et l’apponement « usine brulée », quai Émile Cormerais, lorsque des navires à fort tirant d’eau sont en descente, est hors service jusqu’à nouvel avis.  Les navigateurs sont invités à faire preuve de vigilance lors de la descente de tels navires, se signaler et veiller impérativement VHF 14.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
059/19	05 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1261 du 15 février 2019	<b>Loire-Atlantique – la Loire – port de Paimboeuf</b> Des bouées coniques de couleur orange sont mouillées aux extrémités de cinq lignes de mouillage au niveau de l’apponement de dragage du port de Paimboeuf. Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec précaution aux abords de cet endroit.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
122/19	23 avril 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1540 du 1 <sup>er</sup> avril 2019	<b>Loire-Atlantique – Donges</b> Les navigateurs sont informés de la présence d’un bloc de béton constituant un danger isolé à l’amont de Donges 2, à environ 200 m au nord du chenal, à la position : 47-17.97N - 002-01.97W.  Le danger a été signalé par un balisage provisoire constitué de deux bouées jaunes non lumineuses positionnées en : - 47-17.978N - 002-02.014W ; - 47-17.967N - 002-02.015W.  Les navigateurs sont priés de naviguer avec précaution dans cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Saint Brévin

028/19	29 janvier 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1037 du 10 janvier 2019	<b>Loire-Atlantique – embouchure de la Loire – Saint-Brévin</b> La balise Nord-Est de la zone de bouchots à moules de Saint-Brévin est signalée hors de son poste. Psn : 47-13.427N - 002-12.751W.	<b>Fin de validité</b> 12 aout 2019
087/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1378 du 07 mars 2019	<b>Loire-Atlantique – abords banc du Pointeau</b> Les navigateurs sont informés que la balise la truie est signalée tombée. Psn : 47-12.006n, 002-13.445w	<b>Fin de validité</b> 21 avril 2019

### Saint Michel Chef Chef

185/18	26 juin 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3163 du 7 juin 2018	<b>Loire-Atlantique – saint Michel Chef Chef – port de Comberge</b> Les navigateurs sont informés de la mise en place du balisage saisonnier délimitant le chenal d'entrée du port de Comberge.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Pointe Saint Gildas

027/19	29 janvier 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1008 du 02 janvier 2019	<b>Loire-Atlantique – pointe de saint Gildas.</b> Signalons la balise de la roche l'Ilot cassée au niveau de sa base. Psn : 47-08.840N – 002-14.594W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> 15 aout 2019
--------	---	---	--

### Pornic

007/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5362 du 7 décembre 2018	<b>Loire-Atlantique – Pornic</b> Les navigateurs sont informés que des travaux portuaires seront réalisés dans le port de Pornic (port de pêche et avant-port) du 11 décembre 2018 au 5 avril 2019. Ces travaux portent sur la dépose, le dragage et la repose du plan de mouillage. Une extrême prudence est demandée aux abords des travaux.	<b>Fin de validité</b> 6 avril 2019
169/17	30 mai 2017 Remplace AVURNAV LOCAL BREST 1785 Du 09 mai 2017	<b>Loire-Atlantique - Pornic</b> Le voyant de la balise bâbord numéro 3 du port de Pornic est signalé disparu. Position (WGS84) : 47-06.84N - 002-06.22W.	<b>Fin de validité</b> 22 mai 2020

### Les Moutiers-en-Retz

246/18	25 septembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3737 du 3 septembre 2018	<b>Loire-Atlantique – commune Les Moutiers-en-Retz</b> La bouée cardinale Est délimitant le coin Sud-Est du parc à huîtres devant la commune de Moutiers-en-Retz est signalée échouée sur la plage de Lyarne. Position initiale de la bouée : 47-03.5N - 002-00.8W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
058/19	05 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1248 du 13 février 2019	<b>Loire-Atlantique – baie de Bourgneuf – les Moutiers en Retz</b> La bouée sud du lotissement conchylicole des moutiers en Retz est signalée hors de son poste. Position initiale : 47-03.282N - 002-01.237W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## VENDEE – 85

### Baie de Bourgneuf – Île de Noirmoutier

100/15	14 avril 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1476 du 25 mars 2015	<b>Vendée - Île de Noirmoutier</b> Les navigateurs sont informés qu'un courantomètre et une bouée de mesures sont mouillés dans un rayon de 200 m autour de la position (WGS84) : 46-54.387N – 002-29.116W. Le matériel est balisé en surface par une bouée de signalisation. Il est demandé aux navigateurs la plus grande prudence aux abords de cette position et de prendre un large tour.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
101/15	14 avril 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1477 du 25 mars 2015	<b>Vendée - Île de Noirmoutier</b> Les navigateurs sont informés qu'un courantomètre et une bouée de mesures sont mouillées dans un rayon de 150 m autour de la position (WGS84) : 46-52.372N – 002-34.153W. Le matériel est balisé en surface par une bouée de signalisation. Il est demandé aux navigateurs la plus grande prudence aux abords de cette position et de prendre un large tour.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
329/16	18 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3867 du 4 octobre 2016	<b>Vendée - Île de Noirmoutier - plateau des Bœufs</b> Signalons embarcation de pêche <i>Papy O</i> , couleur rouge et blanc, longueur 8 m, coulée à la position : 46-57.10N – 002-21.30W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
345/17	17 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3855 du 26 septembre 2017	<b>Loire Atlantique - baie de Bourgneuf</b> Les navigateurs sont informés qu'une cage a été mouillée à la position : 47-02.463N - 002-08.846W. Elle est balisée en surface par une bouée de marque spéciale lumineuse.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
230/18	31 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3436 du 13 juillet 2018	<b>Vendée – entre Noirmoutier et l'île d'Yeu</b> Les navigateurs sont informés que la bouée <i>Aton Noirmoutier Parc Eolien</i> sera déployée par le navire <i>Maxiplon</i> à compter du 14 juillet 2018 à la position : 46-50.546N - 002-27.686W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
093/19	2 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1307 du 25 février 2019	<b>Vendée – Ile de Noirmoutier, goulet de Fromentine</b> La bouée Braillard numéro 7 a été relevée de sa position en raison des travaux de dragage du chenal de Fromentine. Position initiale : 46-53.556N - 002-10.341W.	<b>Fin de validité</b> 28 avril 2019
094/19	2 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1314 du 25 février 2019	<b>Vendée – Île de Noirmoutier, goulet de Fromentine</b> En prévision de la suppression prochaine des deux ducs d'albe à l'amont du pont de Noirmoutier, deux bouées ont été mouillées provisoirement aux positions suivantes : - bouée tribord amont sud pont de Noirmoutier - 46-53.503N - 002-08.938W ; - bouée bâbord amont nord pont de Noirmoutier - 46-53.543N - 002-08.921W.	<b>Fin de validité</b> 25 août 2019
123/19	23 avril 2019	<b>Vendée – Île de Noirmoutier</b>	<b>Fin de validité</b>

	Remplace AVURNAV local Brest 1583 du 6 avril 2019	Les navigateurs sont informés qu'une bouée est immergée à la position : 46-50.32N - 002-27.41W. Représente un danger pour la navigation.	Indéterminée
130/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1600 Du 09 avril 2019	<b>Vendée – ile de Noirmoutier, chenal de Fromentine</b> Les navigateurs sont informés que l'entreprise Charier génie civil procède au renforcement des piles 5 et 6 du pont de Noirmoutier du 29 mars au 05 juillet 2019 inclus. Les travaux s'effectuent à l'aide d'une plateforme élévatrice de 19 m x 23 m et de deux plateformes de servitude. L'entreprise assurera la veille VHF sur les canaux 16 et 6.  Les navires de pêche, de plaisance, à passagers et de commerce sont invités à naviguer avec la plus grande prudence pendant la durée de ces travaux.	<b>Fin de validité</b> 06 juillet 2019



## Île d'Yeu

153/13	25 juin 2013 Remplace AVURNAV local Brest 3064 du 5 juin 2013	<b>Vendée – secteur Île d'Yeu</b> Les navigateurs sont informés que le navire <i>Miniplon</i> a signalé une bouée biconique jaune type balisage chenal de plage de diamètre 80 cm fixée au fond par un orin nylon de diamètre 14 mm. Position : 46-44.342N – 002-10.330W. Entre le continent et l'Île d'Yeu. Fixé au fond par un important tas de chaînes avec un tripode en inox à son extrémité.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
321/14	2 décembre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3856 du 18 novembre 2014	<b>Vendée – Île d'Yeu</b> Les navigateurs sont informés que la colonne des feux du sémaphore de Saint Sauveur n'est plus en mesure d'afficher les signaux d'avis de coup de vent.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
015/15	27 janvier 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1010 du 5 janvier 2015	<b>Vendée - Île d'Yeu</b> Les navigateurs sont informés du fonctionnement anormal des marques de nuit de la bouée des Conches dans la zone de la ferme marine. Position (WGS84) : 46-42.26N – 002-16.81W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
022/15	3 février 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1057 du 16 janvier 2015	<b>Vendée - nord-ouest Île d'Yeu</b> Les navigateurs sont informés que deux courantomètres seront mouillés à compter du 20 janvier 2015 aux positions suivantes (WGS84) : - N1 46 54'23.232 N - 002 29'06.960 W ; - N2 46 52'22.357 N - 002 34'09.205 W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
230/17	25 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3290 du 5 juillet 2017	<b>Vendée – nord est de l'Île d'Yeu</b> Signalons, le 5 juillet 2017, vedette de 5.2 m coulée à la position : 46-43.70 N - 002-18.28 W. Représente un danger pour la navigation	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

339/17	11 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3811 du 20 septembre 2017	<b>Vendée - île d'Yeu - côte nord-est et abords</b> Une bouée cardinale sud a été mouillée à proximité de la bouée <i>la Sablaire</i> (LF-LA 53810) à la position (WGS84): 46-43.665 N - 002-19.742 W afin de remplacer cette dernière. <i>La Sablaire</i> sera relevée le jeudi 21 septembre entre 11h00 et 12h00 locales.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
021/18	16 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5447 du 29 décembre 2017	<b>Vendée – île d'Yeu – sémaphore de Saint-Sauveur</b> Les navigateurs sont informés que le sémaphore de Saint-Sauveur est dans l'impossibilité d'afficher les signaux météorologiques diurnes jusqu'à nouvel ordre. Les signaux météorologiques de nuit restent opérationnels.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
081/18	6 mars 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1357 du 19 février 2018	<b>Vendée - sud île d'Yeu</b> Les navigateurs sont informés que le navire de pêche <i>le KS</i> a coulé à la position : 46-24.6 N - 002-17.73 W. Représente un danger pour la pêche, risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
154/18	29 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1919 du 9 mai 2018	<b>Vendée – île d'Yeu – plage de la Gournaise</b> Signalons, le 091200 UTC MAY 18, vedette type tabur <i>Snoopy</i> coulée à la position approximative 46-44.05 N - 002-22.87 W. Vedette bleue de 2.5 m de longueur. Représente un danger.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
247/18	25 septembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3775 du 7 septembre 2018	<b>Vendée – Île d'Yeu – plage des Ovaires</b> Les navigateurs sont informés que des travaux de réparation de câbles d'alimentation électrique sous-marin sont prévus à partir du lundi 10 septembre 2018. <i>Le Miniplon</i> , son annexe et un zodiac seront sur zone. Une veille permanente sera effectuée à bord. La zone concernée se situe à environ 3 nq de la plage des Ovaires (Île d'Yeu) et peut être définie par les coordonnées GPS (WGS 84) suivantes : - 46-43.827N - 002-14.019W ; - 46-43.932N - 002-13.838W ; - 46-43.807N - 002-13.690W ; - 46-43.700N - 002-13.875W. À l'intérieur de cette zone, un nombre important de bouées seront implantées pour baliser les câbles en défaut et les ancrages qui serviront au maintien des navires de réparation. Il est demandé aux usagers une grande prudence aux abords de ce chantier, de respecter le balisage et de ne pas se rapprocher de la zone de travaux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

009/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5420 du 15 décembre 2018	<b>Vendée – Ile d’Yeu – sémaphore de St Sauveur</b> Signalons le 150700z déc. 18, avarie colonne des feux des signaux de vent sémaphore de st sauveur. Affichage des signaux météorologiques de nuit impossible Position : 46-41.65N – 002-19.80W. Représente un danger pour la navigation	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
044/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1160 du 29 janvier 2019	<b>Vendée – Ile d’Yeu – port-Joinville</b> La bouée cardinale Est des concessions de cultures marines de l’île d’Yeu (lf-la 53900) est signalée disparue. Position (wgs84) : 46 42,5N – 002 16,9W.	<b>Fin de validité</b> 27 septembre 2019

### Bretignolles-sur-mer

049/18	6 février 2018  Remplace AVURNAV local Brest 1103 du 15 janvier 2018	<b>Vendée – Bretignolles-sur-mer</b> Les navigateurs sont informés qu’une ligne de mouillage non balisée en surface a été larguée à la position : 46-36.40N - 001-55.50W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Les sables d’Olonne

334/15	8 décembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 5156 du 23 novembre 2015	<b>Vendée – Sables d’Olonne – passe sud-ouest</b> Les navigateurs sont informés que le navire de pêche <i>Le Challenger</i> signale avoir perdu son cul de chalut, croché au fond, non balisé et représentant un danger pour la navigation. Position : 46 28.696N – 001 47.194W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
155/17	16 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1682 du 25 avril 2017	<b>Vendée - les Sables d’Olonne</b> Signalons une obstruction balisée par une petite boue blanche à la position 46-29.35N - 001-47.34W. Représente un danger pour la navigation, la pêche et la plongée sous-marine.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
235/18	21 août 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3554 du 2 août 2018	<b>Vendée – les Sables d’Olonne</b> Signalons le 021750 UTC AUG 18 un chalut mouillé et balisé en surface par une bouée rouge à la position 46-25.077N - 001-50.03W. Représente un danger pour la navigation et la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
101/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1427 du 15 mars 2019	<b>Vendée – les sables d’Olonne – jetée Saint-Nicolas</b> Les navigateurs sont informés que des travaux auront lieu du lundi 18 mars 2019 au vendredi 17 mai 2019 inclus sur les piles de la passerelle Saint-Nicolas. La plus grande prudence, ainsi qu’une vitesse réduite est demandée aux navigateurs qui emprunteront le chenal aux abords de la passerelle Saint-Nicolas durant la période des travaux.	<b>Fin de validité</b> 18 mai 2019

## CHARENTE MARITIME – 17

### Pertuis Breton

244/14	12 août 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3165 du 12 juillet 2014	<b>Charente Maritime - Pertuis Breton - Saint-Martin-de-Ré - accès au port de la Flotte</b> La marque de terre Nord-Ouest balisant les parcs ostréicoles en limite du chenal d'accès est couchée et n'est plus visible à marée haute. Position (WGS84) : 46-11.8N – 001-19.2W. Il est recommandé aux navigateurs de ne pas s'approcher à moins de 200 m de ce point.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
119/15	5 mai 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1623 du 15 avril 2015	<b>Charente Maritime – Pertuis Breton</b> Les navigateurs sont informés qu'une bouée de couleur jaune, diamètre : 0,45 cm, hauteur : 1,5 m avec un témoin A rouge à 2 m a été mouillée en 46-17.5405N – 001-36.2491W ainsi qu'un courantomètre en : 46-17.5500N – 001-36.2134W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
114/17	18 avril 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1521 du 21 mars 2017	<b>Charente-Maritime – Pertuis Breton - pointe du Plomb</b> Les navigateurs sont informés que des instruments scientifiques balisés en surface sont mouillés à la position : 46-12.12N - 001-13.85W. Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
143/17	10 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1609 du 13 avril 2017	<b>Charente maritime - Île de Ré - port de la flotte</b> Une perche de danger isolé est provisoirement installée à la position : 46-11.28N - 001-19.32W. Représente un danger à la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
144/17	10 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1618 du 14 avril 2017	<b>Charente maritime - Pertuis Breton</b> Signalons poteau métallique rouillé de diamètre 20 cm de diamètre semi-immersé à la position : 46-13.00N - 001-18.00W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
280/18	16 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3917 du 27 septembre 2018	<b>Charente-Maritime – Île de Ré – port de la Flotte</b> Les navigateurs sont informés que le ponton d'accueil « f » dans l'avant-port est interdit à l'accostage à partir du mercredi 26 septembre 2018 jusqu'à nouvel ordre.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
151/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1645 Du 17 avril 2019	<b>Charente-Maritime – Pertuis Breton – fosse occidentale de Chevarache</b> Signalons un engin immergé par 35m de fond et balisé en surface à la position : 46-18.470N – 001-35.271W Représentant un danger pour la pêche (risque de croche). il est demandé de prendre un large tour aux abords de cette position.	<b>Fin de validité</b> indéterminée

## La Rochelle

115/17	18 avril 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1422 du 31 mars 2017	<b>Charente-Maritime - nord port de la Pallice</b> Les navigateurs sont informés que des instruments scientifiques balisés en surface sont mouillés à la position : 46-10.26N - 001-13.61W. Les usagers sont invités à naviguer avec prudence aux abords.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
242/18	4 septembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3641 du 18 août 2018	<b>Charente-Maritime – accès au port de la Pallice</b> Signalons le 180837 UTC AOU 18, filet de pêche croché au fond dans le chenal d'accès au port de la Pallice. Filet balisé en surface par des petites boules jaunes à la position : 46-07.737N - 001-15.88W. Représente un danger à la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
284/18	23 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3994 du 8 octobre 2018	<b>Charente-Maritime – La Rochelle</b> Les navigateurs sont informés que l'houlomètre installé au nord du port de la Rochelle est disloqué en trois parties. Les différentes parties de l'appareil sont reliées aux différents points d'ancrage restés en place. La marque spéciale et le feu orange clignotant de l'holomètre ont disparu. Trois bouées matérialisant les ancrages sont visibles. Position : 46-10.04N - 001-14.06W. La navigation est interdite dans une zone de 300 m autour de ce point.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
088/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1349 du 1 <sup>er</sup> mars 2019	<b>Charente-Maritime – port de la Rochelle – Tour Saint-Nicolas</b> Les navigateurs sont informés que le centre national des monuments nationaux a décidé de la fermeture de la visite des tours en raison de désordres relatifs au parement de pierres de la tour Saint-Nicolas. L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront : - respecter scrupuleusement la limitation de vitesse de 3 nœuds au passage et à proximité des tours ; - ne pas s'approcher trop près de la tour Saint-Nicolas ; - suivre scrupuleusement et immédiatement les instructions données par le personnel portuaire. Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## Île de Ré

076/14	11 février 2014 Remplace AVURNAV local Brest 1145 du 25 janvier 2014	<b>Charente Maritime - Nord-Ouest Île de Ré</b> Train de pêche avec 6000 m de câbles en deux parties distinctes ainsi que 1 chalut coulés par 40 m de fond. Position : entre 46-20N – 002-07W et 46-20.5N – 002-07.5W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
339/14	23 décembre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3958 du 4 décembre 2014	<b>Charente Maritime – nord Île de Ré</b> Les navigateurs sont informés qu'un courantomètre sera mouillé du jeudi 4 décembre 2014 pour une durée d'un mois au minimum à la position suivante : 46-16.48N – 001-36.25W. Le mouillage sera équipé de bouée marque spéciale avec déflecteur radar.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
109/17	18 avril 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1459 du 24 mars 2017	<b>Charente-Maritime - port de la Flotte en Ré</b> Les navigateurs sont informés que suite à des travaux à proximité de la zone de mouillage à l'entrée du port, une perche et une bouée matérialisant un tas de pierre. Les usagers sont invités à naviguer avec prudence et à bien suivre le chenal de navigation, pour l'entrée comme pour la sortie du port.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
206/18	11 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3232 du 15 juin 2018	<b>Charente-Maritime – île de Ré – accès Fiers d'Ars</b> Les navigateurs sont informés qu'un câble électrique est désensablé de 20 cm de haut sur 15 m de large à l'embouchure du Fiers d'Ars à la position : 46-13.864N - 001-28.524W. Représente un danger pour la navigation, risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

243/18	4 septembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3646 du 19 août 2018	<b>Charente-Maritime – Île de Ré</b> Signalons le 191340 UTC AOU 18, un poteau métallique noir fixe, 50 cm de diamètre et d'environ 15 m de hauteur, à fleur d'eau, 100 m avant la quatrième pile du pont de l'Île de Ré. Se trouve à environ 40 m de la côte. Position approximative : 46-10N - 001-13W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
260/18	2 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3648 du 20 août 2018	<b>Charente-Maritime – Île de Ré – Pointe des Baleines</b> Signalons le 200005 UTC AUG 18, un voilier <i>zed 4</i> de 12 m de long, immobilisé par une bouée jaune et par un bout, avec les feux de mouillages allumés. Le voilier de type class 40 <i>zahia</i> navigue autour du <i>zed 4</i> . Position : 46-13.58N - 001-43.85W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

#### Pertuis d'Antioche

235/17	25 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3308 du 8 juillet 2017	<b>Charente Maritime – Pertuis d'Antioche – Île de Ré – côte Sud</b> Le feu de Chanchardon (LF-LA 55860) est éteint. Position (WGS84) : 46-09.716N - 001-28.410W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
308/17	19 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3621 du 29 août 2017	<b>Charente Maritime – pertuis d'Antioche – chenal d'approche</b> Signalons chalut croché par le fond avec 30 m de câble non balisé en surface à la position : 46-06.57N - 001-28.04W. Représente un danger pour la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

#### Île d'Aix

104/15	23 avril 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1547 du 6 avril 2015	<b>Charente Maritime - Charente-Maritime – secteur Île d'Aix</b> Signalons barge coque aluminium immergée. Longueur 6 m, hauteur 3 m. Position incertaine (WGS 84) : 45 58,00N - 001 08,2W. Il est demandé à tous les navigateurs de passer à bonne distance. Présente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

271/18	9 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3864 du 17 septembre 2018	<p><b>Charente-Maritime – Pertuis d’Antioche – Ile d’Aix</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que des travaux de réparation de la conduite d’eau alimentant l’Ile d’Aix sont en cours aux abords de la position : 46-00.7N - 001-08.8W.</p> <p>Ces travaux sont effectués par l’entreprise <i>le Scaphandre</i> (tel équipe d’intervention : 06.11.21.47.74).</p> <p>Trois bouées cylindriques jaunes avec voyant lumineux (un flash par seconde la nuit), délimitent la zone de travaux.</p> <p>Les navigateurs sont priés de naviguer avec la plus grande prudence à l’approche du chantier et de respecter les signaux de signalisation.</p>	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

### La Charente

038/19	5 février 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1103 du 21 janvier 2019	<p><b>Charente-Maritime – la Charente – Martrou</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que des travaux de restauration du pont transbordeur de Martrou sont en cours, le stationnement et l’amarrage sont interdits au droit de l’ouvrage et 50m de part et d’autre du pont.</p> <p>Lors du passage sous le pont, les usagers devront éviter les zones de travaux et être vigilants face au risque de chute de petits objets.</p>	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
049/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1203 du 4 février 2019	<p><b>Charente-Maritime - estuaire de la Charente</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'une bouée de mesure à compter du 06 février à la position : 45-59.502N - 001-09.586W.</p> <p>Conformément à l'arrêté 2019/005, la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire ou engin de plaisance ainsi que la pratique de la pêche sont interdits dans un rayon de 15m autour de la</p> <p>Position jusqu'au 30 janvier 2021.</p> <p>L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l'atlantique à l'adresse : <a href="http://www.premar-atlantique.gouv.fr">www.premar-atlantique.gouv.fr</a></p>	<b>Fin de validité</b> 31 janvier 2021
061/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1268 du 18 février 2019	<p><b>Charente-Maritime – la Charente – la Grande Versenne</b></p> <p>Le feu du canal de la grande Versenne est mis en service à compter de ce jour.</p> <p>Position : 45-56.884N - 000-56.548W.</p>	<b>Fin de validité</b> définitif
102/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1476 du 22 mars 2019	<p><b>Charente-Maritime – la Charente – Rochefort</b></p> <p>Les navigateurs sont informés la balise amont bâbord marquant l’extrémité de l’ancien gril de carénage du port de commerce de Rochefort est mise en service à compter de ce jour.</p> <p>Position : 45-56.823N - 000-57.121W.</p>	<b>Fin de validité</b> Définitif
103/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1479 du 22 mars 2019	<p><b>Charente-Maritime – la Charente – Rochefort</b></p> <p>Les navigateurs sont informés la balise aval bâbord marquant l’extrémité de l’ancien gril de carénage du port de commerce de Rochefort est mise en service à compter de ce jour.</p> <p>Position : 45-56.795N - 000-57.156W.</p>	<b>Fin de validité</b> Définitif



## La Seudre

050/19	19 février 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1204 du 4 février 2019	<p><b>Charente-Maritime - estuaire de la Seudre</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'une bouée de mesure à compter du 06 février à la position : 45-48.253N - 001-08.804W.</p> <p>Conformément à l'arrêté 2019/005, la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire ou engin de plaisance ainsi que la pratique de la pêche sont interdits dans un rayon de 15m autour de la position jusqu'au 30 janvier 2021.</p> <p>L'intégralité de l'arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture maritime de l'atlantique à l'adresse : <a href="http://www.premar-atlantique.gouv.fr">www.premar-atlantique.gouv.fr</a></p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>31 janvier 2021</p>
--------	--	---	--

## Île d'Oléron

092/08	1 <sup>er</sup> avril 2008	<p><b>Charente Maritime – Abords de l'Île d'Oléron</b></p> <p>Les navigateurs sont informés qu'Ifremer a procédé à l'installation de deux bouées à usage scientifique aux positions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bouée n° 1 – Nord Saumonard ; caractéristiques : diamètre 1,2 m, couleur jaune avec croix de Saint-André, réflecteur radar et feu de signalisation ; position (WGS 84) : 46-00.291N – 001-15.623W.</li> <li>- bouée n° 2 – Passe de Maumusson (Auger) ; caractéristiques : diamètre 0,95 m, couleur jaune avec réflecteur radar et feu clignotant orange ; position (WGS 84) : 45-48.006N – 001-12.373W.</li> </ul>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
009/09	13 janvier 2009 Remplace AVURNAV local Brest 3791 du 23 décembre 2008.	<p><b>Charente Maritime - Île d'Oléron, commune de Saint-Georges d'Oléron</b></p> <p>Par décision du préfet maritime de l'Atlantique, (référence arrêté 2008/127), pour des raisons de sécurité et de maintien de l'ordre public aux abords du quai de la Perrotine en danger d'effondrement, un périmètre de sécurité inscrit dans un cercle de 100 m de rayon centré sur le point suivant : 45-57.982N – 001-14.483W a été créé.</p> <p>À l'intérieur de ce périmètre, la circulation, le stationnement, le mouillage de tout navire, embarcation ou engin ainsi que l'exercice de la pêche ou de la plongée sont interdits jusqu'à complète réparation ou enlèvement de l'ouvrage dangereux .</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
172/15	16 juin 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1966 du 5 juin 2015	<p><b>Charente Maritime - Saint-Pierre-d'Oléron - La Perrotine</b></p> <p>Les navigateurs sont informés que dans le cadre de la création de la réserve intégrale de Moëze-Oléron, un espar marque spéciale a été mis en place à la position (WGS84) : 45-58.133N – 001-13.600W.</p>	<p><b>Définitif</b></p>

264/15	6 octobre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3636 du 15 septembre 2015	<b>Charente Maritime - Île d'Oléron</b> Signalons, le 150838Z SEP 15, navire de pêche (longueur 6.44 m) coulé à la position : 46-02.49N – 001-18.88W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
265/15	6 octobre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3689 du 20 septembre 2015	<b>Charente Maritime - pointe de Chassiron</b> Les navigateurs sont informés qu'un morceau d'aluminium, de 4 à 5 m de long et 60 cm de large, est planté dans le sable, dépassant de l'eau de 60 cm. Position : 46-00.34N – 001-27.07W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
343/15	15 décembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 5186 du 27 novembre 2015	<b>Charente Maritime - Île d'Oléron - côte Sud-Ouest - Ouest Pertuis de Maumusson</b> L'épave du navire <i>Ar Louarn</i> (coulé le 17 novembre 2015) a été relocalisée par le CMT <i>Sagittaire</i> (le 27 NOV 1230Z) à la position : 45-48.246N – 001-32.207W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
263/16	26 juillet 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3306 du 10 juillet 2016	<b>Charente Maritime – Île d'Oléron – côte Ouest – la Menouniere</b> Les navigateurs sont informés qu'une vedette est signalée échouée et semi-immersée à la position suivante position (WGS84) : 45-56,4N – 001-23.0W il est demandé la plus grande prudence aux usages dans ce secteur.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
172/17	30 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1809 du 11 mai 2017	<b>Charente Maritime - Île d'Oléron - port de la Perrotine</b> Les navigateurs sont informés que dans le cadre des travaux sur les digues du port de la Perrotine, des enrochements peuvent être amenés à affleurer l'épi Nord tribord en cours de restructuration à l'entrée du chenal. Les usagers doivent en conséquence impérativement ne pas s'écarter de l'axe du chenal, et naviguer avec prudence à l'approche du chantier.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
218/17	11 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3166 du 22 juin 2017	<b>Charente Maritime – Ouest Île d'Oléron</b> Les navigateurs sont informés qu'une bouée houlographe a été mouillée à la position : 45-50.04N - 001-33.58W. Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'approcher à moins de 300 m de la bouée.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
224/17	18 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3232 du 28 juin 2017	<b>Charente Maritime – ouest l'île d'Oléron</b> Signalons, le 280930 UTC 17, 80 casiers à homards (40 par position) perdus aux positions suivantes : - 45-54.50N - 001-45.30W ; - 45-52.30N - 001-45.60W. Représente un danger pour la pratique de la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

255/17	16 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3434 du 29 juillet 2017	<b>Charente Maritime – Large sud-ouest île d’Oléron</b> Les navigateurs sont informés de la mise en place d’une bouée scientifique de mesure de vent (LIDAR) à la position : 45-49.977N - 001-33.027W. Caractéristiques de la bouée : - marque spéciale ; - réflecteur radar ; - feu jaune 3 mn rythme FL(5) 20S 0.5 1.5.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
343/17	11 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3828 du 22 septembre 2017	<b>Charente-Maritime - Boyardville - port de la Perrotine</b> Les navigateurs sont informés que des travaux d’infrastructures portuaires auront lieu à partir du 26 septembre 2017, en conséquence les règles d’usage du port seront modifiées. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords du chantier, et de se conformer aux directives de l’autorité portuaire.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
122/18	24 avril 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1693 du 9 avril 2018	<b>Charente-Maritime – île d’Oléron – port de Boyardville</b> Les navigateurs sont informés que les portes d’écluse d’accès au port de Boyardville sont maintenues fermées la nuit à partir du 9 avril 2018 jusqu’à la réparation de l’automate. Pour toute entrée et sortie du bassin à flot de jour, merci de contacter la capitainerie au 05 46 47 23 71.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
219/18	24 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3357 du 4 juillet 2018	<b>Charente-Maritime – île d’Oléron – port du Douhet</b> Les navigateurs sont informés qu’à l’avant du balisage d’entrée du chenal d’accès du port, le platin est estimé à 1m au-dessus du niveau du seuil du nouveau bassin (+1m80 par apport au zéro des cartes). Il faut tenir compte de cette mesure lors de l’approche pour le calcul de hauteur d’eau. La capitainerie est à la disposition des usagers pour tout renseignement, soit par téléphone ou VHF canal 9.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
220/18	24 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3358 du 4 juillet 2018	<b>Charente-Maritime – île d’Oléron, port du Douhet</b> Les navigateurs sont informés qu’une langue de sable s’est formée au niveau de la perche verte d’entrée du port, celle-ci réduit le passage. Les usagers sont priés de respecter les règles de navigation lorsque deux bateaux sont amenés à se croiser.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
304/18	21 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5152 du 30 octobre 2018	<b>Charente-Maritime – île d’Oléron</b> Les navigateurs sont informés que des travaux d’immersion de blocs de bétons sont en cours dans une zone définie par les points suivants : - 46-01.276N - 001-34.099W ; - 46-01.292N - 001-33.709W ; - 46-01.020N - 001-33.687W ; - 46-01.005N - 001-33.077W. Le risque de croche étant important, il est recommandé de ne pas draguer, chaluter ou mouiller dans cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

316/18	11 décembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5261 du 20 novembre 2018	<b>Charente-Maritime – ile d’Oléron – port du Douhet</b> Les usagers sont informés que trois (03) bouées (deux (02) vertes et une (01) rouge) sont signalées manquantes sur le chenal d’accès au port du Douhet.  La plus grande prudence est recommandée dans le chenal.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
011/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5380 du 10 décembre 2018	<b>Charente-Maritime – large de l’île d’Oléron</b> Les navigateurs sont informés qu’un corps-mort béton de 5 tonnes ainsi que 50 m de chaîne dn25 sont mouillés sur le fond entre les positions : 45-49.979N - 001-33.036W et 45-49.9807N - 001-33.0329W  Représente un danger pour la pêche, risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
090/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1375 du 06 mars 2019	<b>Charente-Maritime - Ile d’Oléron - port de la Cotinière</b> Les navigateurs sont informés que dans le cadre des travaux d’extension du port de la Cotinière, et notamment en raison du creusement du nouveau chenal, le balisage maritime provisoire mis en place le 28 février 2019 va être déplacé à compter de la marée basse du mercredi 06 mars 2019 au soir.  Le balisage caractérisé par un espar lumineux provisoire tribord (vert), marquera un rétrécissement du chenal qui conservera une  Largeur minimale de 15 mètres.  Les navigateurs sont invités à respecter cette nouvelle signalisation qui ne modifie pas le tracé actuel de l’entrée du port, mais qui impose de privilégier le côté Ouest du chenal d’accès.  Veille du chantier sur canal 16 avec dégagement canal13.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
112/19	16 avril 2019 Remplace AVURNAV local BREST 1492 du 25 mars 2019	<b>Charente-Maritime – ile d’Oléron – port de la Cotinière</b> Les navigateurs sont informés qu’en raison des travaux de terrassement du nouveau chenal d’accès, la cote de fond du chenal d’accès au port est relevée à la cote 0.50m au-dessus des cartes jusqu’à nouvel ordre.  Les usagers devront prendre toutes leurs précautions pour corriger leurs heures d’entrée et de sortie du port.  Il est demandé à tous les navigateurs la plus grande vigilance à l’approche de la zone de travaux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
124/19	23 avril 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1559 du 3 avril 2019	<b>Charente-Maritime – Coureau d’Oléron</b> Les navigateurs sont informés que compte-tenu de la réouverture à la navigation de la passe de la garrigue, la bouée Auger nord-est est relevée de sa position.  Position : 45-48.307N - 001-12.743W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
125/19	23 avril 2019 Remplace AVURNAV Local Brest 1560 du 3 avril 2019	<b>Charente-Maritime – Île d’Oléron – Pertuis de Maumusson</b> Les navigateurs sont informés que compte-tenu de la faible profondeur d’eau liée aux bancs de sable dans le pertuis de Maumusson, il est conseillé aux navigateurs d’emprunter la passe aux horaires de pleine mer, entre deux heures avant et deux heures après.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

152/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1658 Du 18 avril 2019	<b>Charente-Maritime – Coureau d’Oléron</b> La balise roche d’Ors est signalée disparue. position : 45-51.679N, 001-11.268W	<b>Fin de validité</b> indéterminée
136/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1622 Du 12 avril 2019	<b>Charente-Maritime – ile d’Oléron – port de la Cotinière</b> Dans le cadre des travaux d’extension du port de la Cotinière, les positions exactes des espars qui marquent l’entrée du port sont les suivantes : 1 <sup>ER</sup> ESPAR : 45-54.56N, 001-19.63W 2 <sup>E</sup> ESPAR : 45-54.66N, 001-19.66W 3 <sup>E</sup> ESPAR : 45-54.73N, 001-19.66W  Il est rappelé aux navigateurs la plus grande vigilance à l’approche de la zone travaux, et que le fond du chenal est relevé à la cote 0.50 au-dessus du zéro des cartes (+0.5 cm).	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
142/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1527 Du 29 mars 2019	<b>Rochebonne - ile d’Oléron - port de la Cotinière</b> Les navigateurs sont informés que dans le cadre des travaux d’extension du port, un quatrième espar lumineux sera mis en place à compter du lundi 1 <sup>er</sup> avril 2019. Aligné avec l’espar d’origine et les deux premiers espars provisoires déjà installés, ils marqueront l’entrée tribord du chenal qui conservera une largeur de 15 m.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

**Banc de la Mauvaise**

289/18	30 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3997 du 9 octobre 2018	<b>Charente-Maritime – Banc de la Mauvaise</b> Les navigateurs sont informés d’un chalut de fond longueur 18 m posé au fond de l’eau et non matérialisé en surface. Position : 45-43.81N – 001-19.51W.  Pas de danger pour la navigation mais danger pour le chalutage.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

### Cours de la Gironde

089/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1374 du 06 mars 2019	<b>Gironde - Gironde rive gauche - abords de Valeyrac - port de Goulée</b> Les navigateurs sont informés que la balise d'entrée du chenal d'accès au port de Goulée est fortement penchée et ne balise plus correctement le chenal. La plus grande prudence est recommandée à proximité de cette zone. Psn (wgs84): 45-24.871n, 000-53.826w	<b>Fin de validité</b> 27 septembre 2019
--------	---	--	--

### Plateau de Rochebonne

162/18	12 juin 2018 Remplace AVURNAV Brest 280/18 du 25 mai 2018	<b>Charente Maritime – plateau de Rochebonne</b> Bouée N-W (LF-LA 54350) 46-12.8N - 002-32.0W, feu fixe.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
163/18	12 juin 2018 Remplace AVURNAV Brest 281/18 du 25 mai 2018	<b>Charente Maritime – plateau de Rochebonne</b> Bouée S-E (LF-LA 54370) 46-09.2N - 002-21.2W, signal AIS hors service.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Royan

060/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1251 du 13 février 2019	<b>Charente-Maritime – estuaire de la Gironde – Royan</b> Signalons le mouillage d'une bouée houlographe à l'entrée du port de Royan, dans le NE de la bouée r1. Bouée équipée d'un feu jaune a 5 éclats en 20 secondes. Psn (wgs84) : 45 36,648N – 001 01,827W.	<b>Fin de validité</b> 14 septembre 2019
--------	---	---	---

### Meschers-sur-Gironde

365/17	7 novembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5023 du 19 octobre 2017	<b>Charente-Maritime - la Gironde - Meschers-sur-Gironde - Banc des Marguerites</b> Signalons vedette de 5,6 m coulée Banc des Marguerites à la position : 45-32.88N - 000-58.07W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	---	--

### Talmont sur Gironde

149/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1642 Du 17 avril 2019	<b>Charente-Maritime – la Gironde – port de Talmont</b> Conformément à la décision DIRMSA / CMS 2018-17-004, la balise numéro 4 du port de Talmont est mise en service à compter de ce jour à la position mentionnée ci-dessous : 45-32.060N, 000-54.376W	<b>Fin de validité</b> Définitif
150/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1643 Du 17 avril 2019	<b>Charente-Maritime – la Gironde – port de Talmont</b> Conformément à la décision DIRMSA / CMS 2018-17-004, la balise numéro 1 du port de Talmont est mise en service à compter de ce jour à la position mentionnée ci-dessous : 45-32.022N, 000-54.377W	<b>Fin de validité</b> Définitif

### Port Maubert

133/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1597 Du 09 avril 2019	<b>Charente-Maritime – la Gironde – port Maubert</b> Afin de tenir compte de l'évolution du chenal de navigation, la balise tribord numéro 1 a été déplacée à la position mentionnée ci-dessous. PSN : 45-24.983N, 000-45.805W	<b>Fin de validité</b> Définitif
134/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1598 Du 09 avril 2019	<b>Charente-Maritime – la gironde – port Maubert</b> Afin de tenir compte de l'évolution du chenal de navigation, la balise tribord numéro 3 a été déplacée à la position mentionnée ci-dessous. PSN : 45-25.016N, 000-45.805W	<b>Fin de validité</b> Définitif

### Mortage sur Gironde

342/17	11 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3793 du 18 septembre 2017	<b>Charente-Maritime - Mortagne sur Gironde - port Maubert</b> Les navigateurs sont informés qu'un jet ski (longueur 2,21 m) est coulé à l'entrée du chenal de port Maubert. Position : 45-24.97N – 000-45.86W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	---	--

## GIRONDE – 33

### Montalivet les bains

091/15	7 avril 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1459 du 24 mars 2015	<b>Gironde - Montalivet les Bains</b> Signalons navire de pêche coulé à la position 45-25.1 N – 001-10.8 W Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	---	--

### Accès à la Gironde

063/18	20 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1148 du 19 janvier 2018	<b>Gironde – accès à la Gironde – Passe de l’Ouest</b> Avis de réalisation à titre temporaire de mise en service de balises AIS virtuelles sur la bouée 5 durant l’absence de feu de guidage. Bouée numéro 5 : 45-37.280N – 001-19.308W. Cet AIS donne un point théorique et ne donnent pas la position réelle de la bouée.	<b>Fin de validité</b> 01 décembre 2019
075/18	27 février 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1282 du 7 février 2018	<b>Gironde - la Gironde - embouchure de la Gironde</b> Les navigateurs sont informés que le navire <i>Arklow Rainbow</i> a largué sa ligne de mouillage dans le sud de la bouée racon BXA. La ligne de mouillage est balisée en surface par trois fûts en plastique de couleur bleue. Position : 45-32.152N, 001-26.843W. La plus grande prudence est recommandée.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
205/18	11 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3213 du 13 juin 2018	<b>Charente-Maritime – embouchure de la Gironde – Grande Passe de l’Ouest – Banc du Maletier</b> Signalons, le 110245 UTC JUN 18 obstruction de nature inconnue à la position : 45-36.71N - 001-21.69W. Risque de croche, représente un danger à la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
225/18	24 juillet 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3388 du 7 juillet 2018	<b>Gironde – embouchure de la Gironde – Grande Passe de l’Ouest – Banc du Maletier</b> Signalons le voilier <i>Insouciance</i> de 14 m de longueur coulé le 31 mai 2018 à la position : 45-36.734N - 001-21.697W. Représente un danger.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée



### Cours de la Gironde

183/15	7 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3071 du 19 juin 2015	<b>Gironde – Gironde – port de Saint-Vivien</b> La balise d'entrée du chenal d'accès au port de Saint-Vivien a été retirée. Position : 45-28.458N – 000-59.985W.	<b>Fin de validité</b> 19 mai 2019
184/15	7 juillet 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3082 du 19 juin 2015	<b>Gironde – estuaire de la gironde</b> Les usagers sont informés que deux structures de courantomètre sont mouillées dans l'estuaire de la Gironde, chacune marquée par deux bouées, une blanche et une rouge. Les positions qui entourent chaque structure sont les suivantes : - structure 1 : 45-25.870N – 000-53.153W / 45-25.861N – 000-53.148W. - structure 2 : 45-26.591N – 000-49.271W / 45-26.563N – 000-49.261W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
248/17	8 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3404 du 24 juillet 2017	<b>Gironde – Estuaire de la Gironde – Plateau de Cordouan</b> Signalons, le 240600 UTC JUL 17, voilier (coque blanche, liseré bleu, longueur 7,62 m) échoué à la position : 45-35.84N - 001-09.46W. Risque de dérive possible. Prudence conseillée dans ce secteur.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
153/19	07 mai 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1671 Du 21 avril 2019	<b>Gironde – gironde - chenal de Bordeaux</b> Signalons voilier échoué et entièrement immergé à la position : 44 53,94N – 000 32,36W soit environ 450 m à l'amont de la bouée 69 en limite chenal. Ce danger à la navigation n'est pour l'heure pas balisé. Il est demandé aux navigateurs de prendre un large tour et de naviguer avec précautions	<b>Fin de validité</b> indéterminée

### Bordeaux

079/17	22 mars 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1298 du 28 février 2017	<b>Gironde – Bordeaux</b> Les navigateurs sont informés qu'une hydrolienne est implantée en amont du pont d'Aquitaine près du quai rive droite, à la position suivante : 44-51.900N - 000-32.427W. Structure flottante d'environ 10 m x 4 m surmontée d'une balise danger isolé équipée d'un feu blanc à 2 éclats en 10 s.	<b>Fin de validité</b> 1 <sup>er</sup> mars 2020
383/17	19 décembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5289 du 1 <sup>er</sup> décembre 2017	<b>Gironde - Bordeaux - secteur Florac Bègles</b> Les navigateurs sont informés que les travaux de construction du pont Simone Veil débiteront à compter du lundi 4 décembre 2017 pour une durée prévisionnelle de deux ans. Ces travaux auront lieu au droit du boulevard Jean-Jacques Bosc. Les usagers sont invités à assurer une veille attentive sur VHF 12, naviguer à vitesse modérée à l'approche du chantier et se conformer à la signalisation réglementaire mise en place.	<b>Fin de validité</b> 1 <sup>er</sup> décembre 2019

### Soulac sur mer

186/17	13 juin 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1931 du 24 mai 2017	<b>Gironde – Soulac-sur-Mer</b> La balise de l'épi Nord, plage de l'Amélie à Soulac-sur-Mer est signalée disparue. Position : 45-29.34N - 001-09.00W.	<b>Fin de validité</b> 24 décembre 2019
--------	--	---	--

### Cap Ferret

281/18	16 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3914 du 26 septembre 2018	<b>Gironde - bassin d'Arcachon - Cap Ferret</b> Les navigateurs sont informés qu'un corps mort est semi-immersé avec fouet signalé entre deux eaux, sans flotteur : - position : 44-40.86N - 001-09.75W ; - position : 062/cap ferret/4.33nq. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Hourtin

335/16	18 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3858 du 3 octobre 2016	<b>Gironde - Hourtin</b> La bouée DGA essais en vol Est a été relevée de sa position. Position : 45-09.05N - 001-16.27W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
336/16	18 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3859 du 3 octobre 2016	<b>Gironde - Hourtin</b> La bouée DGA essais en vol OUEST a été relevée de sa position. Position : 45-06.08N - 001-25.99W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
093/18	20 mars 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1422 du 3 mars 2018	<b>Gironde – Hourtin</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'une ligne de mouillage non marquée (couleur vert et orange – longueur 100 m) située dans une zone délimitée par les positions suivantes : - latitude : 45-05.50N et 45-06.50N ; - longitude : 001-16.00W et 001-17.00W. Représente un danger à la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Carcans

010/19	3 janvier 2019 Remplace AVURNAV local Brest 5368 du 9 décembre 2018	<b>Gironde – large Carcans</b> Signalons mouillage perdu par un navire de pêche composé d'une ancre et d'une chaîne en position : 45-06.00N - 001-28.20W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Lacanau

313/16	4 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3674 du 10 septembre 2016	<b>Gironde - Lacanau Océan</b> Les navigateurs sont informés qu'un chalut de 80 m est coulé par 30 m de fond à la position : 45-03.77N - 001-20.12W. Ce chaland peut représenter un danger pour la navigation et un risque de croche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
095/18	20 mars 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1373 du 21 février 2018	<b>Gironde - Lacanau - abords de Lacanau</b> Les navigateurs sont informés qu'une ligne de mouillage (longueur 150 m) a été perdue par 55 m de fond à la position 44-53.65N - 001-29.50W. Représente un danger pour la pratique de la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### La Grigne

104/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1436 du 18 mars 2019	<b>Gironde – le Porge – la Grigne</b> Les navigateurs sont informés que des travaux de reconnaissance géophysiques et géotechniques seront conduits du 20 mars au 20 mai 2019 par les navires <i>Fugro Gauss</i> et <i>Fugro Alumaster</i> entre les positions suivantes : - la plage de la Grigne ; - 44-58.33N - 003-46.88W ; - 47-12.32N - 009-48.41W. Les usagers sont invités à ne pas gêner les manœuvres des navires et à prendre un large tour. Annuler ce MSG le 210000UTC MAY 19.	<b>Fin de validité</b> 21 mai 2019
--------	--	---	---------------------------------------

### Bassin d'Arcachon

307/08	2 décembre 2008 Remplace AVURNAV local Brest 3521 du 28 octobre 2008	<b>Gironde - Bassin d'Arcachon - Chenal d'Andernos</b> Signalons que la balise verte <i>Poteau</i> entre les bouées D10 et D12 est semi-immersée à marée basse. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de cette balise.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
270/16	2 août 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3343 du 14 juillet 2016	<b>Gironde - Bassin d'Arcachon</b> Les navigateurs sont informés de la présence de deux viviers flottants situés dans la zone du chenal du Passant-Gujan (position : 44-39.41N - 001-07.51W) et dans la zone du chenal de Piquey (position : 44-41.21N, 001-13.41W). Il est demandé de ne pas mouiller à proximité immédiate de ces viviers et de naviguer prudemment autour.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
337/16	18 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3855 du 3 octobre 2016	<b>Gironde - accès Bassin d'Arcachon - passe sud</b> Signalons un navire de plaisance coulé à la position : 44-33.53N - 001-14.70W. Passe Sud du bassin d'Arcachon, secteur le Petit Nice. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

342/16	<p>25 octobre 2016</p> <p>Remplace AVURNAV local Brest 3895 du 7 octobre 2016</p>	<p><b>Gironde - Bassin d'Arcachon - chenal de Gujan</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence de casiers ostréicoles.</p> <p>Position (WGS 84) : 44-39.57N - 001-08.02W.</p> <p>Ces casiers sont matérialisés par une bouée rose au sud de la zone de mouillage 23 de La Teste de Buch.</p> <p>Il est demandé de ne pas mouiller à proximité immédiate de ces casiers et de naviguer prudemment autour.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
--------	---	---	---

198/17	27 juin 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3070 du 12 juin 2017	<b>Gironde – accès au Bassin d’Arcachon</b> Signalons poste de commande en fibre d’un semi rigide échoué sur l’estrans du banc du Toulinguet balise par une bouée rouge. Position : 44-35.425N – 001-14.894W. Cet obstacle peut présenter un danger à la navigation à marée montante, avec de plus un risque de dérive.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
209/17	4 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3110 du 16 juin 2017	<b>Gironde – Bassin d’Arcachon – Piraillan</b> Signalons le 16 juin 2017, un poteau planté face au port de Piraillan représentant un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
249/17	8 août 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3362 du 16 juillet 2017	<b>Gironde – Bassin d’Arcachon – Banc du Toulinguet</b> Signalons pièces métalliques de bateau et console coulées à la position : 44-35.43N – 001-14.89W. Représente un danger en marée montante.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
294/17	5 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3555 du 14 août 2017	<b>Gironde – bassin d’Arcachon – chenal d’accès – passe nord</b> La vedette <i>La Dame de Cœur</i> , immatriculée AC B64370, signale avoir perdu une ligne complète de mouillage (80 m de chaîne et son ancre) aux abords de la position 44-35.47N - 001-14.53W le 141137 UTC AOU 2017, avec un rayon d’incertitude de 500 m.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
304/17	12 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3591 du 23 août 2017	<b>Gironde – bassin d’Arcachon – chenal balise – abords nord du banc de Bernet</b> Une ligne de mouillage est signalée crochée au fond, sur un pipeline désaffecté, à la position 44-38.970N - 001-13.255W le 231541 UTC AOU 2017. La ligne de mouillage est balisée par un pare-battage blanc uniquement visible à marée basse.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
305/17	12 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3603 du 24 août 2017	<b>Gironde – bassin d’Arcachon</b> Signalons plate ostréicole coulée et mouillée sur un corps mort zone Piquey à la position : 44-43.1N - 001-11.76W. Bouée de corps mort numéro : CQ10. Naviguer avec prudence à proximité de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
360/17	24 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3939 du 8 octobre 2017	<b>Gironde - Bassin d’Arcachon</b> Signalons voilier de 9 m <i>Wind Bag</i> coulé à la position : 44-37.731N - 001-13.785W. Balisé en surface par une bouée blanche et un flotteur orange. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
109/18	18 avril 2018 Remplace AVURNAV Brest 139 du 10 mars 2018	<b>Gironde</b> Marégraphe posé sur le fond le 8 mars 2018, non balisé en surface à 30 nq au large du bassin d’Arcachon à la position (WGS84) : 44-30.0175N - 001-59.9963W. Non dangereux pour la navigation. Ne pas pêcher, draguer et chaluter à proximité de ce point de mouillage.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

369/16	16 novembre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3999 du 26 octobre 2016	<b>Gironde - accès au Bassin d’Arcachon</b> Compte tenu du déplacement vers le sud du banc du Toulanguet, il est fortement conseillé aux usagers de se décaler entre les bouées vertes qui balisent le chenal de la passe nord d'accès au Bassin d’Arcachon.  Les usagers sont invités à porter une attention particulière dans ce secteur.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
034/17	14 février 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1121 du 27 janvier 2017	<b>Gironde - Bassin d’Arcachon - chenal de Piquey</b> Signalons la présence d'un bout de 60 m de long, en surface, fixe, accroche au mouillage et balisé par un pare battage blanc représentant un danger a la navigation.  Les usagers à naviguer avec prudence.  Position : 44-41.49N – 001-13.36W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
128/18	2 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1750 du 15 avril 2018	<b>Gironde - bassin d’Arcachon</b> Signalons le 151625Z AVR 18 un filet de pêche coulé à la position : 44-39.808N - 001-08.156W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
156/18	29 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1935 du 11 mai 2018	<b>Gironde – accès au bassin d’Arcachon</b> Les navigateurs sont informés que d’anciennes structures d’élevage ostréicoles sont apparues dans l’Ouest du banc d’Arguin au niveau de la passe d’accès principale au bassin d’Arcachon.  Leurs positions, en bas d’estran, invisibles à marée haute, et leur composition, tige et structures métalliques, constituent un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
261/18	2 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3781 du 8 septembre 2018	<b>Gironde – Banc d Arguin</b> Signalons ancre crochée par le fond avec 30 m de chaîne à la position : 44-34.13N – 001-14.704W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
262/18	2 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3798 du 10 septembre 2018	<b>Gironde - accès au bassin d’Arcachon</b> Signalons le 101930Z SEP 18, obstruction par 22 m de fond balisée en surface par deux ballons blancs à la position : 44-30.50N - 001-17.20W.  Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords de cette position et de prendre du tour.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

318/18	11 décembre 2018 Remplace AVURNAV Local Brest 5284 du 23 novembre 2018	<b>Gironde - bassin d’Arcachon - Ile aux Oiseaux</b> Signalons le 231415Z NOV 18, dix (10) bouées blanches de 15 cm de diamètre et une barre de fer entre deux eaux entre le chenal de Picquey et la pointe du Congre.  Danger invisible à la pleine mer et dépassant à marée basse. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords de la zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
063/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1239 du 12 février 2019	<b>Gironde - bassin d’Arcachon – accès au port de Gujan</b> Signalons balise <i>k9-1 Estey de Larros</i> couchée lors des opérations de dragage en cours. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords de la position : 44-39.270N - 001-05.020W.	<b>Fin de validité</b> 12 septembre 2019
064/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1240 du 12 février 2019	<b>Gironde - bassin d’Arcachon – accès au port de Gujan</b> Signalons balise <i>k9-3 Estey de Larros</i> couchée lors des opérations de dragage en cours. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords de la position : 44-39.233N - 001-04.998W.	<b>Fin de validité</b> 12 septembre 2019
065/19	05 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1241 du 12 février 2019	<b>Gironde - bassin d’Arcachon – accès au port de Gujan</b> Signalons balise <i>k9-7 Estey de Larros</i> couchée lors des opérations de dragage en cours. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords de la position : 44-39.121N - 001-04.771W.	<b>Fin de validité</b> 12 septembre 2019
066/19	05 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1242 du 12 février 2019	<b>Gironde – bassin d’Arcachon – accès au port de Gujan</b> Signalons balise <i>k9-9 Estey de Larros</i> couchée lors des opérations de dragage en cours. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence aux abords de la position : 44-39.057N - 001-04.670W.	<b>Fin de validité</b> 12 septembre 2019

116/19	16 avril 2019 Remplace AVURNAV local BREST 1520 du 28 mars 2019	<b>Gironde – accès au bassin d’Arcachon</b> La marque de jour de la bouée numéro 9n est signalée manquante en position (wgs84) : 44-37.2N - 001-16.0W.	<b>Fin de validité</b> 25 octobre 2019
138/19	30 avril 2019 REMPLECE AVURNAV LOCAL BREST 1590 Du 08 avril 2019	<b>Gironde– accès au bassin d’Arcachon</b> Signalons des opérations de dragage et de ré-ensablement du chenal d’accès à la jetée du Moulleau. La drague <i>Dragon</i> effectuera les travaux du 8 avril au 30 juin 2019. Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité du chantier et à contourner la canalisation de refoulement.	<b>Fin de validité</b> 01 juillet 2019



## LANDES – 40

### Large et Abords de Biscarosse (carte6786)

172/13	23 juillet 2013 Remplace AVURNAV local Brest 3298 du 11 juillet 2013	<p><b>Landes - large Biscarosse</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'un engin pyrotechnique gris non explosé - charge explosive : 87 kg – dim. : 3 x 0.4 m.</p> <p>Position : 44-21.33N – 001-43.94W.</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 350 m de rayon, autour de cette position.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
232/14	30 juillet 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3051 du 19 juin 2014	<p><b>Landes - Biscarosse</b></p> <p>Signalons la présence d'une cible aérienne de couleur rouge avec composants électroniques, posée par 120 m de fond.</p> <p>Position : 44-15.23N – 001-48.53W.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC SAUVEGARDE MER du CELM par téléphone au 05.58.82.22.58.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
251/14	9 septembre 2014 Remplace AVURNAV local Brest 3319 du 15 août 2014	<p><b>Landes - secteur large Biscarosse</b></p> <p>Engin pyrotechnique ancien de longueur 2,5 m et de diamètre 50 cm signalé au fond, aux abords de la position : 44-20.95N – 001-20.58W. Cet engin pouvant représenter un danger pour le mouillage et le chalutage, il est demandé aux navigateurs de prendre un large tour autour de cette position.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
269/15	13 octobre 2015 Remplace AVURNAV côtier Brest 364 du 20 juillet 2015	<p><b>Landes</b></p> <p>Un engin pyrotechnique non explosé est reporté le lundi 20 juillet 2015 au large de Biscarosse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- position (WGS84) : 44-23.12N – 001-49.09W ;</li> <li>- profondeur : entre 120 et 130 m ;</li> <li>- longueur 3,1 m ;</li> <li>- diamètre 160 mm ;</li> <li>- empennage 190 mm ;</li> <li>- poids 112 kg ;</li> <li>- couleur : grise ;</li> <li>- aucun marquage ;</li> <li>- charge explosive : 6,5 kg.</li> </ul> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer et chaluter dans un rayon de 500 m autour de la position de l'engin.</p> <p>Vous demande de contacter le centre d'essais des Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'engin. Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer du CELM par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23 ou 06.32.54.38.56.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>

209/16	14 juin 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1943 du 25 mai 2016	<p><b>Landes - large Biscarosse</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'un engin pyrotechnique non explosé à la position : 44-19.55N - 001-32.01W (profondeur 75 m, couleur verte, marquage néant).</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 1 nq autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter le centre d'essais des Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer du CELM par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23 ou 06.32.54.38.56.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
210/16	14 juin 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1944 du 25 mai 2016	<p><b>Landes - large Biscarosse</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'un engin pyrotechnique non explosé à la position : 44-19.30N - 001-50.116W (profondeur 120 m, couleur blanche, marquage néant.)</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 500 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter le centre d'essais des Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer du CELM par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23 ou 06.32.54.38.56.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
279/16	17 août 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3400 du 26 juillet 2016	<p><b>Landes – Biscarosse</b></p> <p>Les navigateurs sont informés qu'un engin pyrotechnique non explosé se trouve à la position : 44-15.18N - 001-46.51W (profondeur : 116 m).</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 500 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter le centre d'essais des Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer du CELM par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23 ou 06.32.54.38.56.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
314/16	4 octobre 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3686 du 13 septembre 2016	<p><b>Landes - large Biscarosse</b></p> <p>Signalons la présence d'un engin pyrotechnique non explosé à la position 44-19.16N - 001-50.07W.</p> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer, ou chaluter dans une zone de 600 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter le centre d'essais des Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet pour tout renseignement ou autorisation particulière, contactez le PC sauvegarde mer du CELM par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>

174/17	<p>30 mai 2017</p> <p>Remplace AVURNAV local Brest 1813 du 11 mai 2017</p>	<p><b>Landes - Biscarosse</b></p> <p>Vous informe de la présence d'un engin pyrotechnique non explosé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- longueur : 1721 mm ;</li> <li>- diamètre : 90 mm ;</li> <li>- empennage : 200 mm ;</li> <li>- position (WGS84) 44-19.966N - 001-18.816W ;</li> <li>- profondeur : 27 m ;</li> <li>- couleur : kaki ;</li> <li>- marquage : néant.</li> </ul> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 200 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter la DGA EM sites Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer de DGA EM site Landes par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>
208/17	<p>4 juillet 2017</p> <p>Remplace AVURNAV local Brest 3101 du 15 juin 2017</p>	<p><b><u>Landes – large Biscarosse</u></b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'un engin pyrotechnique non explosé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- longueur : 4 310 mm ;</li> <li>- diamètre : 940 mm ;</li> <li>- empennage : 2 000 mm ;</li> <li>- poids : 1 000 kg ;</li> <li>- position : 44-19.25N - 001-30.19W ;</li> <li>- profondeur : 85 m ;</li> <li>- couleur : vert et gris ;</li> <li>- marquage : néant.</li> </ul> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer, ou chaluter dans une zone de 1200 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter la DGA EM site Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer de DGA EM site Landes par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23.</p>	<p><b>Fin de validité</b></p> <p>Indéterminée</p>

221/17	11 juillet 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3217 du 27 juin 2017	<p><b>Landes - Biscarosse</b></p> <p>Les navigateurs sont informés de la présence d'un engin pyrotechnique non explosé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- longueur : 1 721 mm ;</li> <li>- diamètre : 90 mm ;</li> <li>- empennage : 200 mm ;</li> <li>- position : 44-20.36N, 001-21.41W ;</li> <li>- profondeur : 31 m ;</li> <li>- couleur : vert ;</li> <li>- marquage : néant.</li> </ul> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer, ou chaluter dans une zone de 100 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter la DGA EM site Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p> <p>Pour tout renseignement ou autorisation particulière contacter le PC sauvegarde mer de DGA EM site Landes par téléphone au 05.58.82.22.58 ou 06.08.26.10.23.</p>	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
301/18	13 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5126 du 25 octobre 2018	<p><b>Landes - Centre d'essais des Landes</b></p> <p>Vous informe de la présence d'un engin pyrotechnique non explosé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dimensions : longueur : 3 m / poids : 100 kg ;</li> <li>- position (WGS 84) 44-16.45N - 001-54.29W ;</li> <li>- profondeur : entre 120 et 130 m.</li> </ul> <p>Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 500 m autour de cette position.</p> <p>Vous demande de contacter DGA essais de missiles - site Landes en cas de repêchage et de ne pas manipuler l'objet.</p>	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
308/18	27 novembre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5218 du 12 novembre 2018	<p><b>Landes – Biscarosse – centre d'essais des Landes</b></p> <p>Le feu du coffre du CEL (LF-LA 60980) est signalé éteint. PSN (WGS84) : 44-22.8N - 001-25.6W.</p>	<b>Fin de validité</b> 05 octobre 2019
105/19	9 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1446 du 19 mars 2019	<p><b>Landes – large Biscarosse – centre d'essais des landes</b></p> <p>Le coffre avec marque spéciale à la position : 44-22.48N - 001-25.35W est signalé absent.</p>	<b>Fin de validité</b> 5 octobre 2019

### Mimizan

165/13	16 juillet 2013 Remplace AVURNAV local Brest 3156 du 19 juin 2013	<b>Landes - Abords Mimizan</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un engin pyrotechnique orange non explosé (2.95 x 2.5 m) par 35 m de fond. Position : 44-17.52N – 001-21.56W. Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter dans une zone de 500 mètres autour de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
102/18	27 mars 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1482 du 10 mars 2018	<b>Landes – Mimizan - plage</b> Le BHO <i>Beautemps-Beaupré</i> a procédé le 9 mars 2018 au mouillage d'un marégraphe posé sur le fond et non balisé en surface à 1 nq au large de Mimizan plage à la position (WGS84) : 44-11.1124N - 001-19.7179W. L'instrument n'est pas dangereux pour la navigation. Il est demande de ne pas pêcher, draguer et chaluter à proximité de ce point de mouillage.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Contis

311/15	17 novembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 5008 du 31 octobre 2015	<b>Landes - Contis</b> Les navigateurs sont informés de la présence de deux ancrs immergées, avec 250 m de chaîne, balisées par deux bidons de couleur rouge et bleue surmontés d'une flamme rouge. Position : 44-06N – 001-21W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	--	--

### Messanges

103/18	27 mars 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1483 du 10 mars 2018	<b>Landes - large Messanges</b> Signalons bouée marque spéciale crochée à la position : 43-43.18N - 001-26.97W. Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

### Cap-Breton (carte 6586)

258/08	30 septembre 2008 Remplace AVURNAV local Brest 3324 du 16 septembre 2008	<b>Landes - abords de Capbreton (carte 6557)</b> Les navigateurs sont informés que deux cages courantomètre doppler ont été mouillées le 13 septembre 2008 aux positions (WGS 84) suivantes : - 44-00.026N – 001-33.346W par 68 m de profondeur ; - 43-59.996N – 002-08.503W par 462 m de profondeur. Les navigateurs sont informés qu'une ligne contenant des courantomètres doppler et des capteurs de température a été mouillée le 13 septembre 2008 à la position (WGS84) suivante : 44-03.039N – 002-28.978W par 1005 m de profondeur. La tête de mouillage se trouve à 400 m sous la surface. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de ces positions.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	---	--	--

067/15	17 mars 2015 Remplace AVURNAV local Brest 1297 du 3 mars 2015	<b>Landes – Cap-Breton</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un banc de sable situe au droit de l'enracinement de l'estacade, dans le chenal du Boucarot pour une durée Indéterminée. Il est recommandé de naviguer avec prudence et de rester vigilant aux abords de ces zones.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
226/15	2 septembre 2015 Remplace AVURNAV local Brest 3397 du 10 août 2015	<b>Landes – Cap-Breton</b> Les navigateurs sont informés qu'un mouillage sous-marin d'une hauteur de 65 m sera mouillé à compter du 13 août 2015 à l'intérieur du gouf de Capbreton par 300 m de fond à la position : 43-40.4N – 001-32.7W. Le tirant d'eau restant au-dessus du mouillage est de 235 m, aucun balisage en surface n'est prévu.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
179/16	17 mai 2016 Remplace AVURNAV local Brest 1754 du 28 avril 2016	<b>Landes – Cap-Breton</b> Les navigateurs sont informés que le navire de pêche <i>Crakmuch</i> (immat : BA 808144) est signalé coulé par 220 m de fond. Position (WGS84) : 43-37.149N – 001-42.112W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
288/16	30 août 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3462 du 10 août 2016	<b>Landes – Cap-Breton</b> Les navigateurs sont informés que l'épave du fileyeur <i>Samâtheo</i> a été relocalisée en 43-49.433N - 001-36.678W. Risque de croche possible.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
158/17	16 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1723 du 28 avril 2017	<b>Landes – Cap-Breton</b> Les navigateurs sont informés qu'une ancre grappin inox de 70 cm est posée sur le fond avec ligne de mouillage de 120 m à la position: 43-40.0N - 001-29.0W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
323/17	26 septembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3705 du 7 septembre 2017	<b>Landes - large Cap-Breton</b> Signalons le 071330 UTC SEP 17, balise de couleur grise de 50 cm de diamètre ne semblant pas dériver à la position : 43-39.30N - 001-29.00W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
127/18	2 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1714 du 11 avril 2018	<b>Landes – Capbreton</b> Signalons le 101410UTC AVR. 18, un objet flottant de couleur jaune d'une longueur de 10m croche par le fond à 100 m de la plage du Penon.  Position : 43-43.06N - 001-26.21W.  Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
137/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1556  Du 03 avril 2019	<b>Landes – large Capbreton</b> Signalons chalutier ONA VI coulé à la position : - 43-42.784N, 001-42.551W  Représente un danger pour la pêche.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
139/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1608  Du 11 avril 2019	<b>Landes – Capbreton</b> Les navigateurs sont informés que le navire <i>Fugro Scout</i> effectuera des travaux sous-marins au large de Capbreton à compter du 15 avril 2019 et ce pour une durée indéterminée.  Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'approcher à moins de 500 mètres du navire pendant la durée de ses travaux.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

## PYRENEES ATLANTIQUES – 64

### Bayonne

196/14	6 mai 2014 Remplace AVURNAV local Brest 1719 du 19 avril 2014	<b>Pyrénées Atlantiques - large Bayonne</b> Signalons un fileyeur coulé aux abords de la position : 43-36N – 001-44.5W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
280/16	17 août 2016 Remplace AVURNAV local Brest 3421 du 31 juillet 2016	<b>Pyrénées Atlantiques – large Bayonne</b> Signalons, le 310945Z JUL 16, obstruction représentant un danger pour la pratique de la pêche à la position : 43-33.132N - 001-43.813W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
141/19	30 avril 2019 REPLACE AVURNAV LOCAL BREST 1630 Du 14 avril 2019	<b>Pyrénées-Atlantiques - l'Adour</b> Le signal AIS de la bouée d'atterrissage BA (LF-LA 61270) est hors service. PSN (WGS84): 43-32.6N, 001-32.9W	<b>Fin de validité</b> 20 octobre 2019

### Biarritz

067/19	5 mars 2019 Remplace AVURNAV local Brest 1249 du 13 février 2019	<b>Pyrénées-Atlantiques – Biarritz</b> Les navigateurs sont informés que deux capteurs océanographiques sont mouillés jusqu'au 02 juin 2019 aux positions suivantes : - 43-29.34N - 001-33.95W ; - 43-29.83N - 001-34.50W.  Les instruments sont fixes au fond à l'aide de pieux et balises en surface par des flotteurs rouges surmontés de fanions verts.  Les usagers sont invités à ne pas s'approcher des positions et à prendre un large tour.  Annuler ce MSG le 030000UTC JUN 19.	<b>Fin de validité</b> 03/06/19
--------	---	--	------------------------------------

### Saint Jean De Luz / Ciboure

009/18	9 janvier 2018 Remplace AVURNAV local Brest 5418 du 20 décembre 2017	<b>Pyrénées-Atlantiques - Saint Jean de Luz - Ciboure</b> Les navigateurs sont informés de la présence d'un bloc de béton à la position : 43-23.951N - 001-40.22W.  Il est demandé aux usagers d'éviter tout dragage dans un rayon de 100 m autour de cette position.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
111/18	18 avril 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1599 du 27 mars 2018	<b>Pyrénées Atlantique – Socoa</b> Les usagers sont informés qu'une ancre a été perdue et est non balisée à la position suivante : 43-27N - 001-40.50W. Il est demandé aux navigateurs d'être prudents dans cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
141/18	9 mai 2018 Remplace AVURNAV local Brest 1772 du 18 avril 2018	<b>Pyrénées Atlantiques - Saint Jean de Luz</b> Signalons vedette type Esteou d'une longueur 6,30 m coulée par 35 m de fond à la position: 43-24.453N - 001-41.640W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

286/18	23 octobre 2018 Remplace AVURNAV local Brest 3993 du 8 octobre 2018	<b>Pyrénées-Atlantiques – abords Saint-Jean-de-Luz</b> Les navigateurs sont informés que le chalutier <i>Pottero</i> est coulé à la position 43-24.84N - 001-38.64W. Il est demande aux navigateurs d'être prudent dans cette zone.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--

### Hendaye

145/17	10 mai 2017 Remplace AVURNAV local Brest 1619 du 14 avril 2017	<b>Pyrénées Atlantique - Hendaye</b> Les navigateurs sont informés que la bouée cylindrique lumineuse de couleur jaune, située à l'entrée du port de plaisance d'Hendaye servant à fixer un barrage anti-pollution, a été provisoirement retirée. Position : 43-22.042N - 001-47.071W.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
334/17	3 octobre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 3717 du 8 septembre 2017	<b>Pyrénées-Atlantiques - Hendaye - port de pêche</b> Les navigateurs sont informés que travaux sous-marins auront lieu dans le port de pêche d'Hendaye à compter du mardi 12 septembre 2017. Le bateau d'assistance sera muni du pavillon règlementaire et sera joignable sur VHF canal 09. Les usagers sont invités à réduire leur vitesse à l'approche du chantier, de naviguer avec prudence et de faire une veille attentive sur VHF canal 09.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
372/17	28 novembre 2017 Remplace AVURNAV local Brest 5170 du 11 novembre 2017	<b>Pyrénées Atlantiques – Hendaye</b> Signalons voilier (longueur 7 m) coulé en 43-23.35N - 001-44.80W (position approximative). Représente un danger pour la navigation.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
091/19	26 mars 2019 Remplace AVURNAV LOCAL Brest 1398 du 08 mars 2019	<b>Pyrénées-Atlantiques - Hendaye - baie de Txingudi</b> Signalons un navire coule dans la baie de Txingudi à Hendaye, au niveau de l'estacade du roue-levé 300 tonnes. La capitainerie du port de Saint-Jean-de-Luz est actuellement en attente d'identification pour renflouement. La plus grande prudence est recommandée dans la baie.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée

### Pazenn

295/18	13 novembre 2018 Remplace AVURNAV 495/18 du 22 septembre 2018	<b>Pazenn</b> Marégraphe posé sur le fond le 21 septembre 2018, non balisé en surface à la position (WGS84) : 47-38N - 006-35W. Non dangereux pour la navigation. Ne pas pêcher, draguer et chaluter à proximité de ce point de mouillage.	<b>Fin de validité</b> Indéterminée
--------	--	---	--



**Rochebonne - Cantabrico**

012/19	9 janvier 2018 Remplace AVURNAV Brest 628 du 27 novembre 2018	<b>Gironde – Rochebonne</b> La station DGPS du Cap Ferret 44-38.722N - 001-14.926W est hors service.	<b>Fin de validité</b> 4 juillet 2019
--------	--	--	--